

# LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 289

LE JEUDI 18 DÉCEMBRE 2008

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

## McGuinty gagne son bras de fer avec Ottawa

L'Ontario obtiendrait 21 sièges de plus aux Communes

ALEXANDRE SHIELDS

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a dit hier avoir eu gain de cause dans le bras de fer qui l'oppose depuis plus d'un an au gouvernement fédéral conservateur au sujet de l'ajout de sièges aux Communes. Selon ce qu'il a affirmé, sa province obtiendrait les 21 députés additionnels qu'elle réclamait, soit 11 de plus que ce qui était prévu dans le projet de loi déposé en 2007. Une information que le bureau de Stephen Harper a refusé de confirmer, mais qui a tout de même fait réagir le Bloc québécois et le Parti québécois.



Dalton McGuinty



Stephen Harper

«J'ai discuté de cette question avec M. Harper et je crois que nous l'avons réglée», a laissé tomber M. McGuinty au cours de sa conférence de presse de fin d'année. Selon ce qu'il a dit, le sujet a été évoqué au cours d'une rencontre à Ottawa vendredi dernier. Le leader ontarien n'a cependant pas précisé le nombre de sièges obtenus. «Nous obtenons la proportionnalité nécessaire», a-t-il simplement indiqué.

Cela se traduirait par 21 députés de plus, pour un total de 127, selon ce qu'a affirmé au *Globe and Mail* un membre de son gouvernement. On compterait donc un élu pour 105 000 personnes, comparativement à un pour 126 000 actuellement. D'après M. McGuinty, cette proportion est comparable à celle qui prévaut au Québec. Et il faut s'attendre à ce qu'elle soit appliquée sous peu aux provinces de l'Ouest qui ont connu une importante croissance démographique au cours des dernières années, soit l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Le porte-parole de M. Harper, Dimitri Soudas, a toutefois refusé de confirmer la chose. «Le gouvernement va déposer, à la Chambre des communes, un projet de loi qui va rapprocher l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique du principe de la représentation selon la population, s'est-il contenté de répéter. Il va falloir attendre

VOIR PAGE A 8: ONTARIO

## Khadir prête serment d'allégeance aux «mal pris»

ROBERT DUTRISAC

Québec — Les premiers mots d'Amir Khadir, tout juste assermenté à titre de député de Mercier et premier élu de la courte histoire de Québec solidaire, furent pour dénoncer le serment d'allégeance à la reine Elizabeth II que tout député est forcé de prononcer avant de faire son entrée à l'Assemblée nationale.

«En attendant que le peuple du Québec, comme celui de l'Irlande, se libère des vestiges archaïques de la monarchie britannique comme le serment à la reine [...], en attendant que le Québec soit une république moderne et démocratique...» C'est en ces termes qu'Amir Khadir a commencé sa brève allocution dans le Salon rouge devant des membres de sa famille et quelques dizaines de militants de Québec solidaire, dont sa coporte-parole, Françoise David.



Amir Khadir

Amir Khadir a affirmé que, même s'il avait prêté serment à la reine, son «allégeance ultime» allait à ceux dont parle Gerald Godin dans un poème qui remonte à 1976, au moment de l'élection du poète comme député de Mercier. «Ten souviens-tu Godin astheure que t'es député de l'homme qui frissonne en attendant l'autobus de petit matin après son shift de nuit?», a récité Amir Khadir, les «mal pris», «celui qui couche dans la neige, ceux qui ont deux jobs pour arriver».

VOIR PAGE A 8: KHADIR



### INDEX

|                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| Annonces..... B 4     | Idées..... A 7        |
| Avis publics..... B 5 | Météo..... B 6        |
| Bourse..... B 2       | Monde..... A 5        |
| Culture..... B 8      | Mots croisés..... B 6 |
| Décès..... B 4        | Sports..... B 6       |
| Économie..... B 1     | Sudoku..... B 4       |
| Éditorial..... A 6    | Télévision..... B 7   |

## Pertes de 25 millions pour les compagnies culturelles

Les effets des compressions du gouvernement Harper sont cinq fois plus importants que prévu



Un extrait d'*Orphée et Eurypide*, de la compagnie Marie Chouinard, touchée, comme bien d'autres, par les compressions du gouvernement Harper.

ISABELLE PARÉ

La crise générée par l'abolition des programmes fédéraux d'aide à la tournée pourrait être cinq fois plus importante que ce qui avait été d'abord envisagé par le milieu culturel. Selon de nouveaux chiffres dévoilés hier par CINARS, pas moins de 3400 spectacles à l'étranger seraient annulés d'ici trois ans, entraînant des pertes de 25 millions pour les compagnies culturelles canadiennes.

«Ça confirme encore davantage l'urgence de trouver rapidement une solution de rechange et l'importance d'agir», a fait valoir hier Alain Paré, président de la Conférence internationale des arts de la scène

(CINARS), qui dévoilait une étude étonnante intitulée «Les arts de la scène en péril».

À la mi-novembre, l'organisme avait déjà créé tout un émoi en dévoilant les résultats partiels d'un sondage interne réalisé auprès de ses 240 membres. Cette étude préliminaire laissait présager des pertes de cinq millions et l'annulation de quelque 600 représentations à l'étranger, en raison de l'abolition des programmes ProM'art et Routes commerciales.

Or CINARS a repris l'exercice, et obtenu des

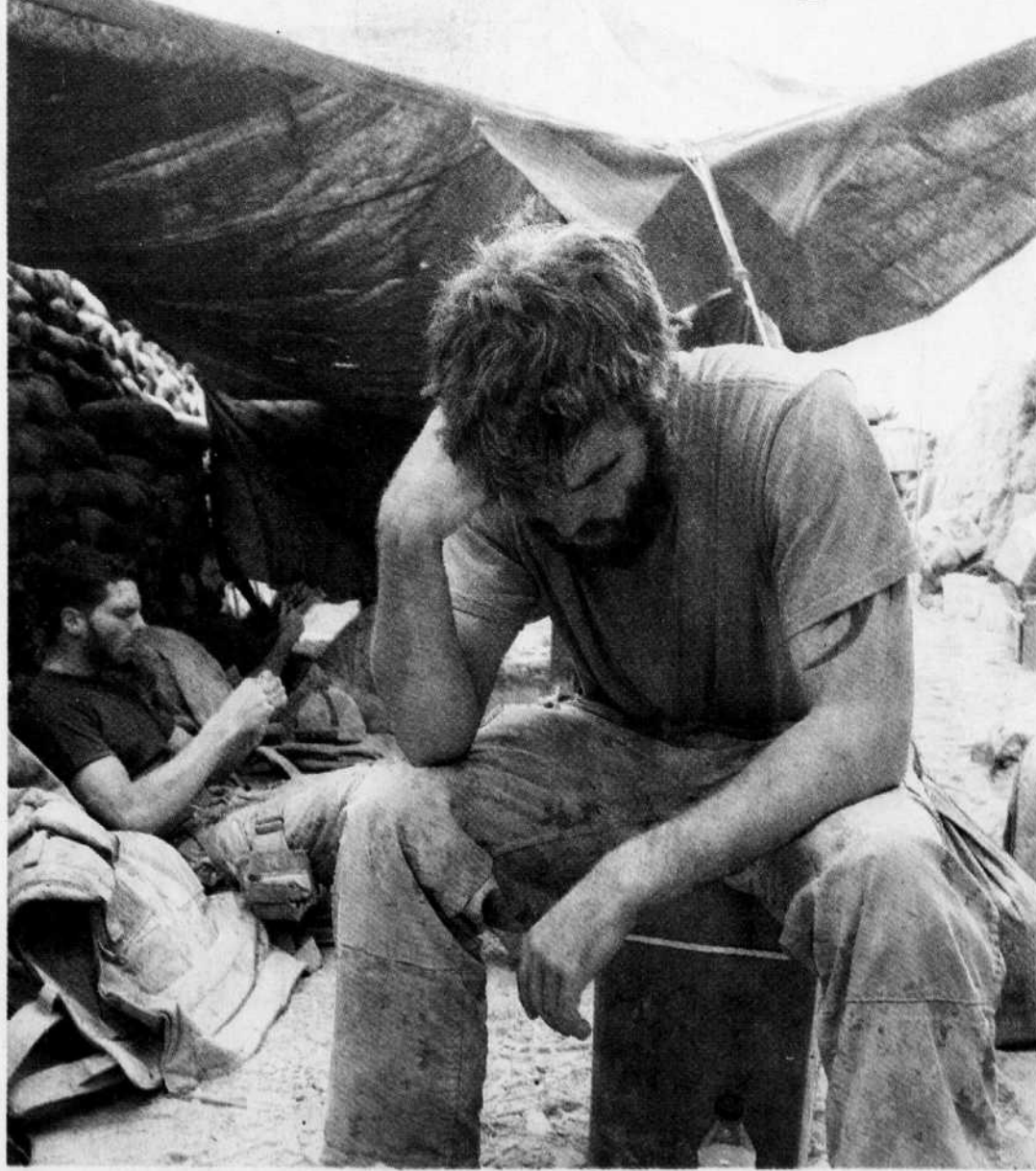
chiffres beaucoup plus pointus en s'adressant à toutes les compagnies et agents d'artistes qui ont bénéficié de subventions en 2006-07, dans le cadre des programmes récemment sabrés par le gouvernement Harper.

Cette fois, le tableau est beaucoup plus sombre. Les répondants, administrateurs et agents d'artistes, qui représentent 189 compagnies différentes, affirment que 59 % de leurs tournées sont menacées à court terme

**2000 emplois pourraient être perdus, soit l'équivalent de 8,9 millions en perte directe de salaires**

VOIR PAGE A 8: PERTES

## Spécialistes recherchés pour soldats en détresse



Les militaires canadiens qui rentrent d'Afghanistan n'ont pas toujours accès aux soins requis

ALEC CASTONGUAY

Malgré les progrès accomplis dans les dernières années, les militaires canadiens qui souffrent d'un problème de santé mentale n'ont pas toujours accès aux soins requis, affirme Mary MacFadyen, ombudsman par intérim des Forces canadiennes et du ministère de la Défense. Une situation particulièrement inquiétante en raison du nombre élevé de soldats qui souffrent de dépression, de stress post-traumatique, d'alcoolisme ou de tendance suicidaire à leur retour d'Afghanistan, dit-elle.

**Le quart des soldats de retour du conflit afghan risquent de se battre avec leurs démons intérieurs**

L'ombudsman fait ce constat dans un nouveau rapport de 62 pages rendu public hier et intitulé «Un long chemin vers la guérison: le combat contre les traumatismes liés au stress opérationnel». «Plusieurs membres des Forces canadiennes qui ont besoin d'aide passent encore à travers les mailles du système», a affirmé Mary MacFadyen lors d'une conférence de presse téléphonique.

Pour ceux qui ne reçoivent pas les traitements appropriés, «les conséquences sont souvent dévastatrices et durables», écrit-elle dans son rapport. Non seulement la qualité de vie est touchée, mais aussi, parfois, le simple fait de fonctionner en société devient pénible. Dans tous les cas, la «cellule familiale» est mise à rude épreuve.

Les conséquences sont également importantes pour l'armée, affirme Mary MacFadyen. «Les Forces canadiennes perdent des soldats qui auraient pu apporter leur contribution dans les prochaines années.»

Néanmoins, beaucoup de progrès ont été accomplis

VOIR PAGE A 8: SOLDATS

Entre 2004 et 2009, les Forces canadiennes auront investi 100 millions de dollars dans la prévention et les traitements en santé mentale.

AGENCE FRANCE-PRESSE

## LES ACTUALITÉS

Conseil de sécurité de l'ONU

## Le Canada entre dans la course

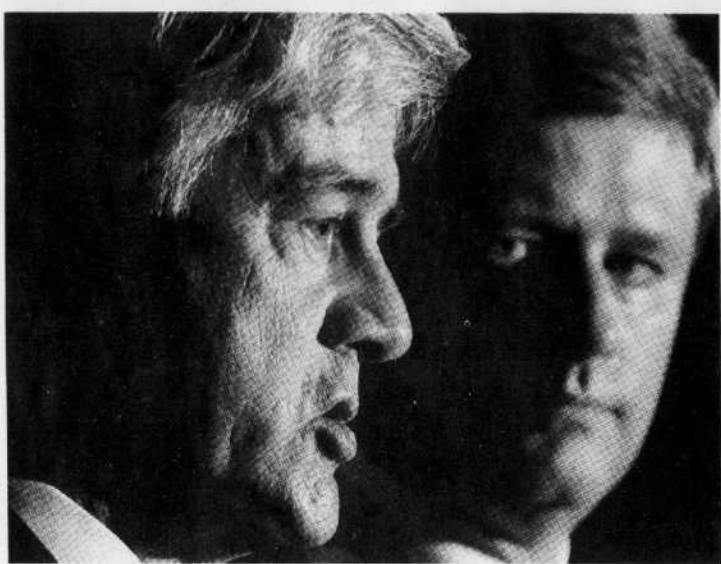
Le gouvernement Harper semblait pourtant jusqu'à présent très hésitant à briguer un des sièges

MANON CORNELIER

Québec — Le gouvernement Harper a oublié ses réserves et décidé de faire campagne pour obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations unies pour les années 2011 et 2012. Amorcée discrètement lors du Sommet de la Francophonie à la mi-octobre, la promotion de la candidature canadienne est passée en seconde vitesse hier lorsque le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a ouvertement courti un parterre d'ambassadeurs et de chargés d'affaires réunis à Québec pour leur Forum diplomatique annuel.

«Avec votre soutien et une présence au Conseil de sécurité, le Canada pourrait pousser pour une plus grande transparence des travaux du Conseil, ce qui profiterait, je crois, à l'ensemble de la communauté internationale. Nous avons le sentiment que, chaque fois que nous avons occupé un siège au Conseil par le passé, l'ONU a bénéficié d'une approche pragmatique et réaliste en vue d'améliorer la performance de l'organisation», a dit le ministre.

Après avoir souligné la contribution canadienne à la paix et à la sécurité mondiales dans le cadre de missions autorisées par les Nations unies, M. Cannon a ajouté qu'un siège au Conseil de sécurité est un moyen supplémentaire de faire face à nos responsabilités internationales.



Lawrence Cannon, ministre des Affaires étrangères, et le premier ministre, Stephen Harper.

En point de presse, M. Cannon a dit que le premier ministre Stephen Harper lui avait donné le mandat précis de briguer ce siège pour le Canada et que depuis ses collègues et lui profitent de chaque rencontre avec des diplomates et homologues étrangers pour pousser la candidature canadienne. Il n'a pu expliquer le changement de ton du gouvernement dans ce dossier.

En mai dernier, M. Harper avait dit aux Communes que son

gouvernement n'avait pris aucune décision au sujet d'une éventuelle candidature canadienne. En coulisses, les conservateurs doutaient alors de la justesse de mener une campagne qu'on ne croyait pas pouvoir gagner. Les partis d'opposition en avaient alors déduit que la politique étrangère des conservateurs avait porté ombrage à la réputation du pays sur la scène internationale.

L'affaire avait provoqué un débat et mis en doute la volonté du

gouvernement Harper de faire du Canada un joueur influent sur la scène internationale, un engagement pris devant l'Assemblée générale des Nations unies en 2006. Depuis le printemps dernier, bien des experts avaient tenu le repli du gouvernement pour acquis, surtout que le Canada n'a pas cru bon, cet automne, de déléguer un ministre à l'Assemblée générale de l'ONU, laissant à un haut fonctionnaire le soin de parler en son nom.

C'est le gouvernement libéral de Jean Chrétien qui, en 2001, avait affiché son intention de solliciter un nouveau mandat au sein du Conseil des Nations unies. Le Canada a siégé au Conseil à six reprises. En fait, il a toujours obtenu un siège quand il était en lice. Son dernier mandat de deux ans s'est terminé à la fin de l'année 2000.

Le Conseil de sécurité compte 15 membres, cinq permanents — les États-Unis, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et la France — et dix autres dotés de mandat de deux ans. Ces sièges sont réservés à certaines régions, dont deux pour celle regroupant l'Europe de l'Ouest, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Pour le mandat débutant en 2011, trois pays se font la lutte. En plus du Canada, il y a le Portugal et l'Allemagne, cette dernière étant réputée assurée d'être élue.

Collaboratrice du Devoir

## Philippe Couillard dit vouloir retourner dans l'ombre

Des habitués de la scène politique doutent que l'ancien ministre fasse taire pour toujours ses ambitions

LISA-MARIE GERVAIS

Malgré les remous qu'a provoqués son plaidoyer pour une plus grande ouverture du privé en santé la semaine dernière, l'ex-ministre de la Santé Philippe Couillard a réitéré son intention de ne plus se mêler de politique et de quitter la place publique «pour de bon». Il n'exclut toutefois pas, dans les deux prochaines années, la possibilité «de faire quelques interventions dans des auditoriums qu'il sélectionnera». «J'ai trouvé agréable d'avoir cette capacité d'influer sur les événements et la société. Par contre, le côté partisan un peu mesquin parfois [...] et le contexte médiatique qui entoure la politique, ce sont des choses pour lesquelles je n'ai aucune nostalgie», a-t-il dit en entrevue hier matin à l'émission de Christiane Charette. Même s'il a déclaré qu'il tournait aussi le dos aux médias, il a indiqué que cette présence à la Première chaîne de Radio-Canada était «une exception» parce qu'il voulait honorer un engagement avec l'équipe.

«Je n'ai pas l'intention de devenir une créature médiatique de commentaires politiques ou sur la santé. [Mon départ] est trop frais encore. Maintenant, je retrouve la liberté de ne plus avoir à résumer le système de santé du Québec dans un clip de sept secondes qui passe au Téléjournal. On ne me replongera jamais là-dedans», a-t-il souligné.

L'ancien neurochirurgien, qui a récemment intégré le premier fonds privé d'investissement en santé, a pourtant fait énormément parler de lui ces derniers temps. Accusé d'avoir «préparé le terrain au privé» alors qu'il était ministre, Philippe Couillard a d'abord dû subir les foudres des syndicats, qui ont vivement réagi à la suite de cette conférence qu'il avait prononcée devant des membres de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux. Devant la colère provoquée, M. Couillard avait

alors cru bon de faire une mise au point dans une lettre publiée lundi dans *La Presse*, jugeant qu'il avait été mal interprété.

«Toute personne qui prétend vouloir modifier le système pour s'ajuster aux changements de la société est vue comme un retardataire social, ce qui est à mon avis exagéré», a affirmé M. Couillard. Il s'est d'ailleurs défendu d'avoir changé de manière draconienne de discours après être entré en politique comme député, puis comme ministre du Parti libéral.

Ne jamais dire jamais

L'ex-député de Jean-Talon, que certains ont vu premier ministre, voire maire de Québec, est revenu sur les circonstances de sa démission. Après plus de cinq ans au ministère de la Santé, Philippe Couillard jugeait que sa contribution publique avait été appréciable et que le temps était venu pour lui d'aller ailleurs. «Je déteste la stabilité. Mais je n'ai jamais quitté quelque chose parce que je n'aimais pas ça, c'est toujours parce que j'avais envie d'aller vers autre chose», a-t-il précisé.

Selon Jean-Claude Rivest, un sénateur qui a été un proche conseiller de Robert Bourassa, les déclarations de M. Couillard ne sont pas «à prendre au pied de la lettre malgré toute la sincérité qu'on peut lui prêter». «Ce n'est pas le même genre de démission que celle de Claude Castonguay, ministre de la Santé dans les années 70 et qui avait aussi le prestige de M. Couillard. Après un mandat de trois ans, M. Castonguay n'est jamais revenu en politique active. Le milieu de la politique ne lui était pas aussi familier qu'il l'est pour M. Couillard», a-t-il analysé. M. Rivest croit M. Couillard trop à l'aise en politique pour y renoncer définitivement. «Il faut prendre la parole de M. Couillard pour l'instant, mais il n'a pas dit "jamais" et ne le dira pas non plus», a-t-il observé.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Philippe Couillard

## Diplomates disparus: Ottawa ne sait rien des ravisseurs ni de leurs motivations

MARTIN OUELLET

Québec — Sans nouvelles des autorités locales, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, s'inquiète du sort des deux diplomates canadiens disparus dimanche au Niger, pays de l'Ouest africain.

Il y a «toujours lieu de s'inquiéter, mais nous faisons tout ce que nous pouvons faire à cette étape-ci», a souligné le ministre Cannon, de passage à Québec hier, à l'occasion d'une rencontre avec des diplomates étrangers.

Pour le moment, les autorités nigériennes sont incapables de fournir quelque information que ce soit sur les circonstances de la disparition des deux hommes, a

poursuivi M. Cannon.

Le ministre s'est entretenu au cours des dernières heures avec des responsables des Nations unies, de même qu'avec son vis-à-vis du Niger, mais ces discussions n'ont pas permis d'élucider le mystère.

«J'ai l'intention de parler à nouveau avec les gens du Niger, a dit le ministre. À l'heure qu'il est, nous n'avons pas de nouveau dans ce dossier».

Robert Fowler et Louis Guay, deux anciens ambassadeurs du Canada sur le continent africain, n'ont pas donné signe de vie depuis dimanche, alors qu'ils se trouvaient dans la zone de Karma, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de la capitale du Niger, Niamey.

Leur chauffeur, un ressortissant nigérien, est également introuvable.

Les deux hommes prenaient part à une mission des Nations unies visant à contrôler la circulation des armes illicites dans ce pays déchiré par des tensions interethniques.

Prudent, le ministère canadien des Affaires étrangères évite d'évoquer la thèse de l'enlèvement par des factions rebelles et se limite à parler de «disparition». «Évidemment, nous constatons la disparition. Nos services travaillent en étroite collaboration avec les autres instances. Les gens sont réunis pour pouvoir faire ce travail et nous suivons le dossier de près», a expliqué M. Cannon.

Le ministre a dit avoir aussi communiqué avec les familles des deux disparus afin de les assurer

que le gouvernement canadien faisait tout en son pouvoir pour retrouver leurs proches.

Pays francophone de 13 millions d'habitants, le Niger est en proie à de fortes tensions civiles, en particulier dans le nord où une insurrection touareg secoue la région depuis 2007.

En voie de désertification, sujet aux famines, le pays est incapable de subvenir aux besoins de sa population et s'en remet à l'aide internationale. La vie y est extrêmement difficile. En 2005, le Niger se classait au dernier rang de l'Indicateur de développement humain (IDH) de l'ONU, qui mesure l'état d'avancement social de 177 pays.

La Presse canadienne

## CHUM: tout délai supplémentaire coûtera cher aux contribuables, selon le Parti québécois

KATHLEEN LÉVESQUE

Les retards successifs pour démarrer la construction du nouveau CHUM risquent de faire exploser la facture du projet, croit le député péquiste Bernard Drainville.

Réagissant au report du lancement de l'appel de propositions en janvier ou même en février plutôt qu'avant Noël comme promis par Québec, le porte-parole du Parti québécois en matière de santé y voit la poursuite d'une hausse constante des coûts du projet du CHUM. «Il y a des conséquences plus importantes que les deux ou trois mois supplémentaires et les promesses qui ne sont jamais tenues: ce sont les coûts de financement. Plus on retarde, plus ça risque de coûter cher et ce sera refilé aux contribuables», a affirmé hier Bernard Drainville.

À l'Agence des partenariats public-privé (PPP), on assure que la crise financière mondiale n'a au-

cun effet immédiat sur le projet du CHUM. Les enjeux financiers seront discutés qu'à la fin du processus de soumission qui sera lancé début 2009. La question ne se posera donc qu'en 2010.

Pour le député Drainville, il ne fait toutefois aucun doute que la situation actuelle remet en question le bien-fondé de la formule des PPP pour la construction d'un hôpital universitaire. «Les retards sont attribuables en bonne partie à cette formule et les coûts d'emprunt vont être à la hausse. On nous a vendu les PPP en soutenant que ça devait coûter moins cher. Or le meilleur argument est en train de disparaître avec la crise financière», croit Bernard Drainville.

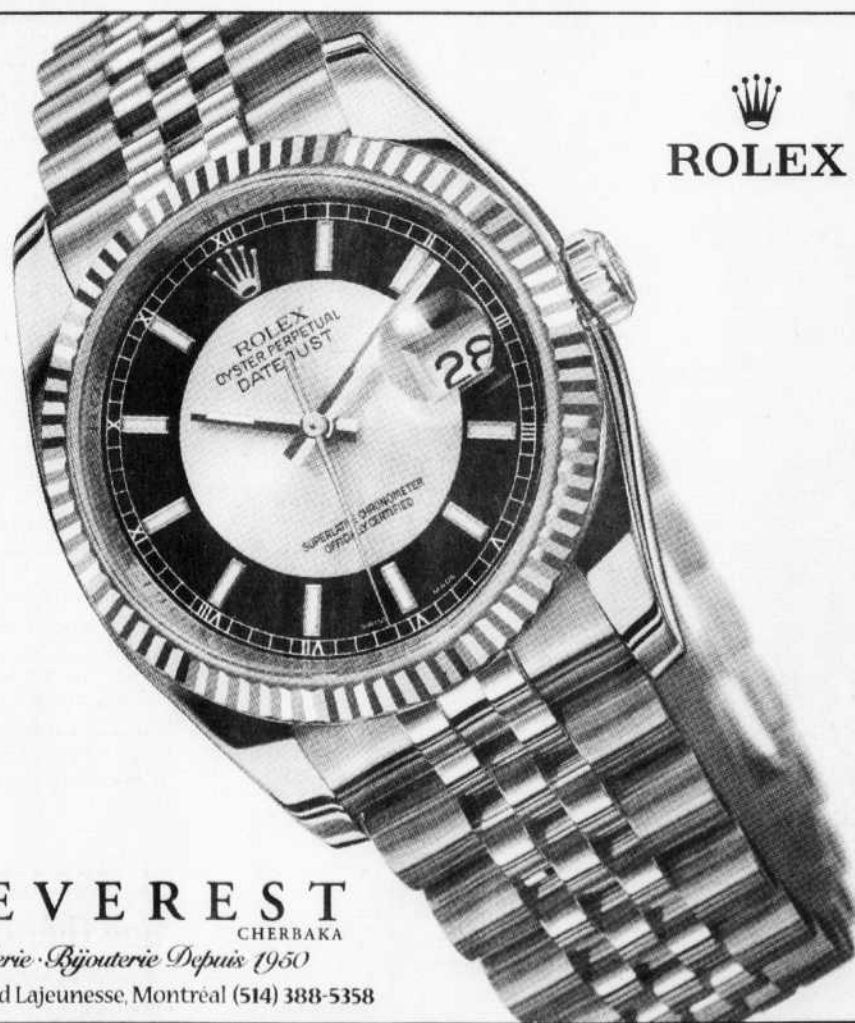
De son côté, le député de l'Action démocratique du Québec, Éric Caire, estime que l'acharnement du gouvernement à ériger le CHUM sur le «mauvais site» fait en sorte qu'il est incapable de livrer le projet. «Tant qu'à avoir des retards, re-

voyons aussi l'emplacement. Ce que nous allons perdre en temps, on va le regagner en efficacité avec un projet réalisable», a-t-il affirmé.

Le D<sup>r</sup> Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), s'est dit «surpris» que l'appel de propositions soit différé après les Fêtes. Il rejette toute responsabilité alors que la FMSQ a fait des vagues dans le dossier au cours de l'automne et obtenu gain de cause. Selon le CHUM et l'Agence des PPP, ce report s'explique par les modifications apportées au projet le mois dernier (augmentation du nombre de lits et de salles d'opération, entre autres).

Au cabinet du ministre de la Santé, Yves Bolduc, on s'est borné hier à constater que les bonifications annoncées demandent des ajustements au projet et que «les documents ne sont pas encore prêts».

Le Devoir



**EVEREST**  
CHERBAKA  
Joaillerie - Bijouterie Depuis 1960  
8910, boulevard Lajeunesse, Montréal (514) 388-5358

## ICI, ON FAIT AFFAIRE EN FRANÇAIS.

RECHERCHEZ CE LOGO CHEZ VOS DÉTAILLANTS PRÉFÉRÉS.  
IL CONFIRME LEUR ENGAGEMENT À VOUS SERVIR EN FRANÇAIS.

PARCE QU'ICI, AU QUÉBEC, ÊTRE ACCUEILLI ET SERVI EN FRANÇAIS, C'EST PLUS QUE NOTRE DROIT, C'EST NOTRE FIERTÉ.

**Québec**



## ACTUALITÉS

## Récompenser le vice



MICHEL DAVID

Que dirait-on si, après avoir fait fortune dans le commerce des soins de santé, Philippe Couillard effectuait un retour au conseil des ministres? A en juger par le tollé soulevé par son récent plaidoyer en faveur d'une plus grande ouverture au privé dans la livraison des services de santé, on crierait au scandale.

Dans l'hypothèse — qui n'est pas si farfelue, quoi qu'il en dise — où la politique finirait par manquer à M. Couillard, jamais le premier ministre ne prendrait le risque politique de lui offrir une limousine, direz-vous. A défaut de valoriser la vertu, il faudrait au moins s'abstenir de récompenser le vice.

C'est pourtant ce que Jean Charest s'approprierait à faire aujourd'hui même en réintégrant dans son cabinet



Pierre Corbeil

l'ancien ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, qui avait été battu dans le comté d'Abitibi-Est aux élections du 26 mars 2007 mais qui l'a reprise au PQ le 8 décembre dernier.

Selon certains, M. Corbeil pourrait même retrouver son ancien ministère, dans la mesure où l'état de santé de son successeur, Claude Béchard, pourrait inciter M. Charest à lui confier des responsabilités moins lourdes.

Avant son entrée en politique, le futur ministre pratiquait la noble profession de dentiste. Après sa défaite en 2007, il a cependant jugé plus intéressant de se recycler dans l'industrie minière, dont il connaissait maintenant toutes les arcanes.

Un collègue du *Soleil* avait découvert l'an dernier qu'à peine trois mois après avoir quitté ses fonctions ministérielles, il agissait déjà comme conseiller auprès du président de Canadian Royalties, une entreprise engagée dans un des plus importants projets miniers au Québec, à Raglan Sud, dans le Nunavik, en plus de siéger au conseil d'administration de Golden Valley Mines.

Un représentant de la société Makivik, qui représentait les Inuits dans les négociations avec Canadian Royalties, avait confié au *Soleil* le malaise que causait la présence de M. Corbeil: «Je ne vous cacherai pas que ça nous met un peu mal à l'aise. C'est étonnant. Il n'était pas ministre de la Culture, il était exactement dans ce portefeuille-là.»

Les deux partis d'opposition à l'Assemblée nationale avaient dénoncé à l'unisson cette violation du code d'éthique édicté en 2003 par le bureau du premier ministre, qui imposait un purgatoire de deux ans aux membres du gouvernement avant d'accepter une nomination au conseil d'administration ou à une fonction au sein d'une entreprise avec laquelle ils avaient eu des rapports dans l'exercice de leurs fonctions.

Bien entendu, M. Corbeil ne pouvait pas nier être au courant que son nouvel employeur avait un projet d'un demi-milliard dans le Nunavik, mais il avait expliqué que c'était simplement «parce qu'on en faisait état sur la place publique».

Il avait fait une interprétation assez fantaisiste de la directive de M. Charest: «La teneur de cette directive est pour éviter que quelqu'un se prépare une piste d'atterrissage à la fin de sa vie publique, ce qui n'est pas mon cas parce que j'avais sollicité un renouvellement de mandat.» Autrement dit, puisque son départ avait été involontaire, il ne se sentait pas lié par cette directive.

Il est vrai qu'il semble avoir un sens de l'éthique assez particulier. A l'époque où il était ministre, il n'avait rien trouvé de répréhensible au fait d'intervenir en faveur d'une avoionnerie de Val-d'Or dont il était actionnaire avant son entrée en politique.

Bien que le président de Canadian Royalties ait reconnu avoir retenu ses services parce qu'il avait «beaucoup de connaissances, de contacts», M. Corbeil s'était bien défendu d'avoir contrevenu aux dispositions de la Loi sur le lobbying, qui interdit à un ex-ministre de faire des représentations auprès de titulaires de charges publiques pendant deux ans. Dans le cas de Guy Chevrette, trois années s'étaient écoulées entre le moment où il avait quitté le gouvernement Landry et sa nomination à la présidence du Conseil de l'industrie forestière.

Après sa reconversion dans l'industrie minière, M. Corbeil avait été surpris à voyager — aux frais des contribuables — dans un avion gouvernemental en compagnie de quelques-uns de ses anciens collègues, qui se rendaient à un sommet sur le développement des communautés inuites à Kuujuaq. Le ministre responsable du nord du Québec à l'époque, Benoît Pelletier, avait expliqué qu'il avait tenu à ce qu'il soit présent «pour permettre un meilleur suivi des dossiers».

Avant d'accepter un poste au sein d'une compagnie minière, M. Corbeil avait consulté le commissaire au lobbying afin de préciser sa marge de manœuvre. Dans une lettre dont M. Pelletier avait fait état à l'Assemblée nationale, le commissaire avait expliqué prudemment que le simple fait d'accepter un poste de conseiller ou d'administrateur «ne donne pas en soi ouverture à l'application de la loi».

Le code d'éthique auquel les membres du gouvernement doivent se soumettre n'a cependant pas force de loi. Tant qu'un ministre est en fonction, la crainte de perdre sa limousine constitue un incitatif suffisant. Une fois qu'il a quitté la politique, il n'existe aucun moyen de le forcer à respecter une directive, si son sens de l'éthique ne le lui commande pas.

Ne pas être en mesure de sanctionner le vice est une chose, le récompenser en est une autre. La Ligue des contribuables du Québec a calculé que M. Corbeil a eu droit à une allocation de transition de 92 676 \$ après sa défaite en 2007. On a le droit de penser que c'est trop peu, compte tenu des difficultés que rencontrent souvent les politiciens pour se reconverter à la vie civile, mais les règles du jeu sont connues au départ.

En passant l'éponge sur le comportement de M. Corbeil, pire, en le récompensant par un ministère, peu importe lequel, M. Charest enverrait un très mauvais message à tous ceux qui pourraient avoir tendance à confondre leur intérêt personnel et celui de la population.

mdavid@ledevoir.com



JEAN-FRANÇOIS LEBLANC LE DEVOIR

L'effondrement d'une dalle de béton dans un stationnement souterrain de l'arrondissement de Saint-Laurent, le mois dernier, avait fait un mort.

## Quatre autres stationnements à risque fermés par les inspecteurs de la Régie

JEANNE CORRIVEAU

La Régie du bâtiment a ordonné la fermeture de quatre stationnements souterrains de la métropole à la suite de plaintes déposées par des citoyens inquiets pour leur sécurité. Selon les informations révélées hier par Radio-Canada, ces stationnements présenteraient des risques d'effondrement.

Un hôtel du centre-ville figure parmi les bâtiments visés. Il s'agit du Days Hotel Montréal, situé au 1005, rue Guy, au sud du boulevard René-Lévesque. L'évacuation des voitures garées dans le stationnement aurait débuté mardi. Une employée de l'établissement a indiqué hier que ce stationnement comportait plus d'une centaine de places, réparties sur trois étages. Elle disait toutefois ignorer ce qui avait pu inciter la Régie à ordonner la fermeture du stationnement.

Les autres stationnements visés sont situés au 300,

rue Côte-Vertu, au 440, boulevard René-Lévesque ouest et au 10500, boulevard de l'Acadie, dans le nord de la métropole.

Ces fermetures feraient suite à des plaintes logées par des citoyens auprès de la Régie du bâtiment. Rappelons qu'à la suite de l'effondrement de la dalle de béton d'un stationnement souterrain de l'arrondissement de Saint-Laurent, le 26 novembre dernier, la Régie avait mis en place une ligne téléphonique afin de permettre aux citoyens de signaler les problèmes de structures qui les inquiétaient. Au cours des dernières semaines, la Régie aurait reçu 198 plaintes, dont une quarantaine auraient été jugées assez sérieuses pour faire l'objet d'enquêtes.

Il a été impossible de joindre un porte-parole de la Régie en fin de journée, hier. Mais selon les informations obtenues par Radio-Canada, la Régie craindrait pour la sécurité des usagers, estimant qu'il y a risque

d'effondrement dans les quatre stationnements visés. Des inspections supplémentaires devront être faites et des travaux seront vraisemblablement effectués pour remédier au problème. La Régie, qui a plusieurs dossiers sous la loupe, pourrait ordonner d'autres fermetures de stationnements souterrains.

L'effondrement d'une dalle de béton dans un stationnement souterrain de l'arrondissement de Saint-Laurent, le mois dernier, avait fait un mort. Les locataires évacués avaient dû attendre six jours avant de pouvoir réintégrer leur logement. Après inspection, la Régie du bâtiment avait toutefois déterminé que la structure de l'immeuble à logements, situé au 135, boulevard Deguire, ne présentait aucun risque d'effondrement. Un coroner a été chargé d'éclaircir les circonstances entourant la mort de Mahamat Khazali Saleh, 36 ans.

Le Devoir

L'obésité n'est pas l'apanage des pauvres

## Les riches mangent trop riche

À trop manger au restaurant, même dans les meilleurs, les nantis de ce monde développent de l'embonpoint

FABIEN DEGLISE

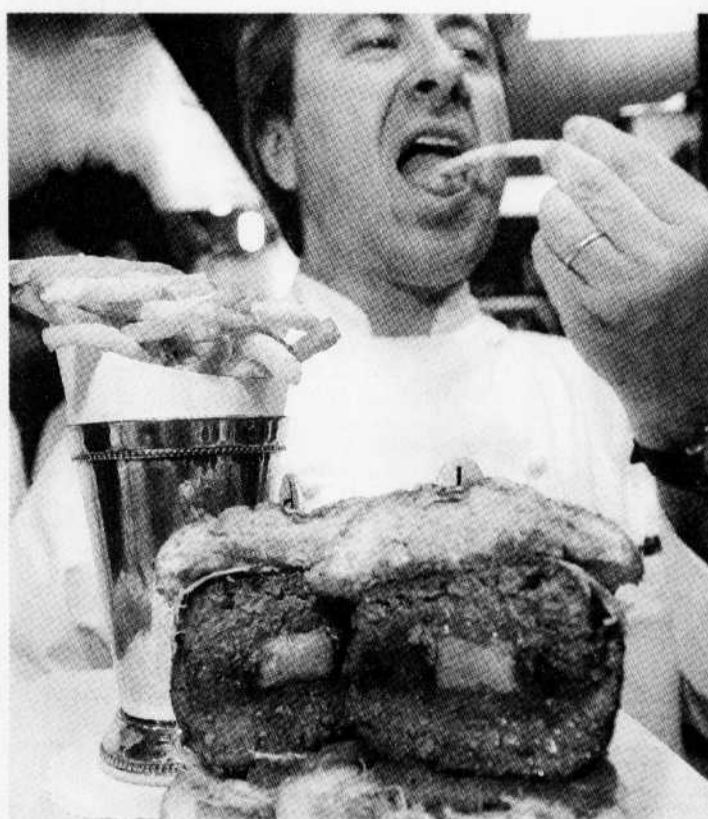
Remettre souvent la préparation de ses repas dans les mains d'un autre peut rendre gros. A preuve: le monde de la restauration, rapide ou non, est à l'origine de l'augmentation des cas d'embonpoint et d'obésité au pays... surtout chez les hommes riches, indique Statistique Canada dans un document rendu public hier.

Sur la base des données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2004, les spécialistes de la statistique constatent en effet que, contrairement aux idées reçues, la prévalence de l'embonpoint augmente elle aussi «de manière significative» dans les ménages déclarant des revenus élevés, et ce, uniquement chez les hommes. Les femmes sont épargnées par cette corrélation, poursuivent-ils.

Menée pour Statistique Canada par Stephan Kuhl et Paul Veugelers de l'École de santé publique de l'Université de l'Alberta, cette analyse confirme que, dans l'ensemble de la population, le mâle canadien est plus enclin à composer avec l'embonpoint (65 % des hommes) et avec l'obésité (23 %). A titre comparatif, ces taux sont respectivement de 53 % et de 23 % chez les femmes.

Or, même si les ménages à haut revenu se révèlent être globalement en meilleure santé que ceux à faible revenu, les chercheurs indiquent que, «depuis le début des années 80, l'augmentation la plus forte de la prévalence de l'obésité a été observée chez les hommes des groupes de revenu élevé», peut-on lire. En 2004, par exemple, cette couche de la population était deux fois plus à risque de développer une surcharge pondérale que ceux ayant déclaré des revenus plus faibles.

Dans la ligne de mire: la consommation de repas à l'extérieur, précise Statistique Canada, qui souligne que cette activité est significativement plus élevée chez les Canadiens riches. Elle s'accompagne aussi d'un constat sans équivoque: «Les personnes qui vont souvent au restaurant ont tendance à consommer plus de calories et à avoir un indice de masse corporelle plus élevé que celles qui prennent habituellement leurs repas à leur maison.»



STAN HONDA AFP

Hamburger de surlonge et de foie gras, servi avec des frites dans de l'argenterie. Un mets préparé par le chef Daniel Boulud, dans son bistro new-yorkais.

lories et à avoir un indice de masse corporelle plus élevé que celles qui prennent habituellement leurs repas à leur maison.»

Le constat dressé par Statistique Canada n'a pas étonné hier la diététiste Nathalie Jobin, de l'Université de Montréal, qui explique au *Devoir* qu'au restaurant les consommateurs «n'ont pas le contrôle sur ce qu'ils mangent». Quant aux hommes nantis, ceux-ci sont effectivement plus touchés par des problèmes de poids puisqu'au «restaurant ils doivent prendre plus d'alcool et avoir des repas plus copieux».

Cette tendance serait toutefois difficile à inverser puisque, malgré un niveau d'éducation plus élevé et une connaissance des clés de la

santé et de la nutrition, «ils sont moins intéressés à les écouter et à passer à l'action», poursuit Mme Jobin.

La chose ne semble toutefois pas se produire chez les femmes appartenant à ce type de ménages, lesquelles ne sont «ni plus ni moins susceptibles d'avoir de l'embonpoint», précise Statistique Canada, et ce, même si elles fréquentent les mêmes restaurants que les hommes. Restaurants qui, de 1990 à 2006, ont vu leurs revenus plus que doubler, passant de 16,5 milliards de dollars à 34,4 milliards, ce qui en fait désormais «une variable à laquelle il faut accorder une attention croissante en tant que facteur éventuel de l'augmentation de la prévalence de l'obésité», souligne l'organisme fédéral.

Le Devoir

EN BREF

## Le palmarès des voitures volées

Toronto — Les voleurs ne s'intéressent pas uniquement aux voitures neuves ou haut de gamme. De vieux modèles de Dodge Neon figurent pour la première fois au palmarès des véhicules les plus couramment volés, établi par les assureurs automobiles du Canada. On trouve aussi des Audi de luxe dans cette liste annuelle. La première place est occupée par la Honda Civic SiR, 2 portes, 2000. Il y a aussi dans cette liste le véhicule Dodge/Plymouth Caravan/Voyager, 1995. À l'inverse, la voiture Cadillac Deville, 4 portes, 2003, et la Lincoln Continental, 4 portes, 2002, dominent le palmarès des véhicules les moins volés. Alors que les véhicules de luxe sont souvent volés par des réseaux criminels organisés à des fins d'exportation, les véhicules bas de gamme le sont à des fins de ballades, de recel de pièces ou pour commettre d'autres crimes. Rick Dubin, vice-président aux enquêtes au Bureau d'assurance du Canada, explique que les véhicules plus âgés sont plus faciles à voler car ils ne sont pas munis d'un système antidémarrage électronique approuvé. De plus, le nombre en circulation est tellement élevé qu'un véhicule volé se confond facilement avec les autres. C'est pourquoi on a tendance à les utiliser pour commettre d'autres crimes. Par ailleurs, les voleurs s'intéressent de plus en plus aux véhicules à quatre roues motrices haut de gamme, tels que le Hummer H2, la Cadillac Escalade, la Lexus RX350, la BMW X5, la Mercedes Benz GL450, la Lincoln MKX et la Toyota RAV4. Ce type de véhicules est souvent volé sur commande par des réseaux de crime organisé, puis expédié dans des endroits comme l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient. En 2007, le vol de voitures a coûté aux assureurs canadiens 542 millions de dollars. Ce total représente 35 \$ en moyenne par contrat d'assurance automobile.

— La Presse canadienne

## Accro au 9-1-1, une femme devra suivre une thérapie

Marie-Eve Dean, cette femme de Montréal qui a placé plus de 10 000 appels au service d'urgence 9-1-1 entre janvier 2006 et avril 2007, devra poursuivre sa thérapie jusqu'en février. Le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec, a déclaré hier qu'il voulait qu'elle reçoive davantage d'aide psychiatrique avant de prononcer sa peine. Dean, qui est enceinte de 21 semaines, a entrepris une thérapie à la fin d'octobre. Le juge veut la revoir au tribunal le 27 février. Marie-Eve Dean avait été reconnue coupable de méfait public, en octobre. Mme Dean ainsi que son complice et ex-beau-frère, Salim Omar Sheik Abu, ont téléphoné inutilement au service d'urgence, limitant ainsi, certains jours, la capacité des préposés de recevoir de véritables appels de détresse. Son geste était motivé par sa haine des policiers. Le juge Boisvert avait refusé d'entériner la suggestion commune des parties, qui proposaient une peine de neuf mois avec sursis, comme ce fut le cas pour son complice, préférant reposer sa sentence afin de voir si Mme Dean était en mesure de suivre une psychothérapie. Il avait expliqué sa décision en citant le rapport de l'agent de probation de Mme Dean, indiquant que la femme de 23 ans était immature, mal entourée et présentait un risque élevé de récidive. — La Presse canadienne

# LES ACTUALITÉS

## Projet hydroélectrique sur la rivière Romaine SVP conteste les chiffres d'Hydro-Québec sur la pollution au mercure

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR

Hydro-Québec n'aurait pas suffisamment tenu compte des apports atmosphériques en mercure dans son analyse de leur impact sur les futurs réservoirs du complexe de la Romaine, soutient le président de la Société pour vaincre la pollution (SVP), Daniel Green.

Selon ce dernier, si Hydro-Québec avait utilisé les données des capteurs de la région de Terre-Neuve, situés plus près des futurs réservoirs de la Romaine, plutôt que des données apparentées aux retombées atmosphériques plus représentatives de la Baie James, les apports en mercure seraient passés de 245 kg en 30 ans à 373 kg pour la même période. Cela peut sembler très peu, mais il faut comprendre qu'il s'agit d'une partie par million de mercure par gramme de chair de poisson pour qu'il pose problème à celui qui le mange, rappelle l'écologiste.

Celui-ci estime par ailleurs que l'étude d'impacts d'Hydro-Québec sous-estime nettement l'effet de captage du mercure atmosphérique par les réservoirs, les plans d'eau de la région devant passer de 5600 ha à 25 500 ha après la construction des réservoirs.

Selon le président de la SVP, Hydro-Québec estime que le mercure atmosphérique apportera dans les réservoirs 3,2 microgrammes de mercure par mètre carré par année, ce qui, dit-il, est beaucoup plus représentatif de la région de la Baie James et du nord de l'Ontario. Il utilise plutôt les apports atmosphériques mesurés à Terre-Neuve par les capteurs du réseau canadien de surveillance, ce qui hausse les valeurs à 4,88 microgrammes ou parties par million par mètre carré de sol.

Mais le spécialiste d'Hydro-Québec et responsable du dossier du mercure, Roger Schetagne, n'est pas d'accord avec cette analyse, ni avec la plupart des assertions de la SVP. Si l'augmentation des surfaces en eau faisait une telle différence sur la charge en mercure et la contamination des poissons, l'augmentation de la surface de la rivière La Grande, à la Baie James, à la taille d'un réservoir de 2800 km<sup>2</sup>, aurait provoqué un problème qui ne s'est pas matérialisé. Après 20 ans, dit-il, les teneurs en mercure sont revenues à la normale, comme dans les lacs vierges de la

région. Pour Roger Schetagne, c'est plutôt le carbone disponible dans les sols ennoyés qui va déterminer le taux de contamination des poissons. À preuve, dit-il, les poissons de lacs vierges affichent des taux de mercure différents selon la disponibilité du mercure organique, alors que les apports en mercure atmosphériques sont identiques.

Daniel Green conteste cette analyse en invoquant une étude qui démontre à son avis que c'est plutôt la charge de mercure présente avant l'inondation combinée à la charge post-inondation qui correspond le plus aux taux mesurés dans la littérature scientifique. Hydro invoque précisément la même étude pour prétendre le contraire.

Le président de la SVP estime «très suspecte» la démarche d'Hydro-Québec, qui a commencé en 2006 par mesurer les taux de mercure présents dans les sols «indurés» ou imperméables de la région de la Romaine, ce qui, dit-il, donne une «vision faussement optimiste» du problème du mercure dans les futurs réservoirs. Mais comme Québec avait exigé que la société d'Etat mesure le mercure dans les sols meubles, soit ceux susceptibles d'absorber davantage le métal toxique, Hydro-Québec a refait de nouvelles analyses en 2007, qui ont été rendues publiques après que le ministère de l'Environnement a approuvé son étude d'impacts.

Or, quand on compare les résultats des deux études, les taux maxima passent de 67 nanogrammes ou parties par milliard (ppb) par gramme de sol dans la première étude à 294 ppb dans la seconde. Quant à la moyenne pour toute la région, elle passe de 37 à 61 ppb. Et plusieurs de ces tests ont été réalisés dans des brûlis où une bonne partie du mercure accumulé se serait évaporée avec le feu.

Mais pour Roger Schetagne, ces chiffres tirés de sa propre étude ne sont pas significatifs. Ces analyses ont été faites parce que Québec les réclamait avec insistance, dit-il, mais ils ne donnent pas une idée fiable du problème du mercure dans les futurs réservoirs, dont l'indicateur privilégié, répète-t-il inlassablement, est le carbone organique présent dans le sol.

Le Devoir



JACQUES NADEAULE DEVOIR

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, prévoit une hausse du taux de chômage au cours de la prochaine année.

## Le Canada sera en déficit en 2009, prévient le ministre des Finances

Saskatoon — Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a déclaré hier que les Canadiens doivent s'attendre à un déficit au cours de l'exercice financier 2009-10, mais il a ajouté que les provinces et l'Ontario sont déterminés à travailler ensemble pour faire face aux difficultés.

Selon le ministre, qui prenait la parole à l'issue d'une rencontre avec ses homologues des provinces et territoires, à Saskatoon, il est clair que le Canada ne pourra éviter un déficit, étant donné les sombres prévisions économiques.

Les mesures que son gouvernement avait dévoilées dans son énoncé économique de l'automne ne suffiront pas à maintenir l'équilibre budgétaire, a-t-il prévenu. La croissance économique canadienne ne pourra qu'être affectée par les problèmes économiques mondiaux et la récession qui frappe les États-Unis, a-t-il dit, ajoutant que le

marché immobilier américain déclinant n'a pas encore touché le fond.

Le grand défi, pour tous les gouvernements, se posera en 2009 et au début de 2010, a-t-il poursuivi. L'année 2009 sera difficile pour le Canada et les Canadiens, a-t-il prédit à l'issue de cette rencontre prébudgétaire qui sert aussi de prélude à une rencontre fédérale-provinciale des premiers ministres.

Mais tous les ministres sont repartis unis de la rencontre, a-t-il souligné. Ses homologues des provinces et des territoires sont d'accord avec lui sur l'importance de démarrer rapidement des projets d'infrastructures pour stimuler l'économie.

Un plan de sauvetage de 3,4 milliards de dollars destiné à l'industrie automobile de l'Ontario a conduit les ministres à aborder aussi la question de l'aide aux secteurs de la foresterie, des pêches et des animaux d'élevage. M. Fla-

herty s'attend à ce que d'autres industries veuillent s'ajouter à la liste, l'an prochain.

Le ministre des Finances du Québec, Monique Jérôme-Forêt, a exprimé lors d'un point de presse le souhait que l'accélération des investissements dans les infrastructures fasse en sorte qu'Ottawa officialise sa participation financière dans des projets comme le prolongement de l'autoroute 30 ou le Quartier des spectacles à Montréal.

Mme Jérôme-Forêt estime que des progrès importants ont été enregistrés, lors de la réunion, concernant la nécessité de soutenir les entreprises qui manquent de crédit. «C'est un problème que tout le monde éprouve présentement et que M. Flaherty a également reconnu comme étant un des problèmes fondamentaux», a-t-elle dit.

Le ministre fédéral a admis que la situation économique du Canada se détériore chaque

mois, mais il assure que le pays est en meilleure posture que les États-Unis et d'autres pays. Il prévoit une augmentation du taux de chômage au cours de la prochaine année.

C'est pourquoi la formation en emploi est essentielle, selon Mme Jérôme-Forêt.

En marge de la rencontre des ministres des Finances, Mme Jérôme-Forêt a aussi noté des progrès concernant le régime fédéral sur les investissements en infrastructure. Selon elle, ce régime est trop rigide et son processus trop long, et M. Flaherty a reconnu qu'il fallait y apporter des améliorations.

Les ministres se sont également entendus pour examiner la possibilité d'abolir les obstacles transfrontaliers à la mobilité de la main-d'œuvre et d'améliorer et assouplir le régime d'assurance-emploi.

La Presse canadienne

## Bachand annonce une mesure pour affronter la tempête économique

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand, a fait la preuve, hier, que les dernières élections n'étaient pas nécessaires pour que le gouvernement libéral mette en œuvre son plan pour contrer le ralentissement économique.

Au cours d'une conférence de presse, Raymond Bachand a annoncé le lancement du programme Renfort d'investissement Québec, une mesure qu'avait déjà annoncée la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forêt, le 4 novembre dernier, la veille du déclenchement des élections par Jean Charest.

Ce programme met à la disposition d'entreprises «saines et performantes» un financement totalisant un milliard de dollars, soit 250 millions sous forme de prêts et 750 millions sous forme de garanties de prêt. Raymond Bachand s'est défendu de réchauffer une annonce déjà faite par sa collègue lors de sa mise à jour économique. Avant, ce n'était



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Raymond Bachand

qu'une «idée», a souligné le ministre. «Aujourd'hui, on vous donne la recette et on vous donne le plat sur la table.»

«C'était mieux d'avoir une élec-

tion avant la tempête qui est directement maintenant à nos portes. Les gens ont fait leur choix; maintenant, on passe à l'action», a fait valoir M. Bachand. La chute du taux de participation aux dernières élections, de 71 % à 57 %, ne le réjouit pas, cependant. «On n'est pas heureux de ça», a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agit d'une «interrogation démocratique» qui existe partout en Occident.

Raymond Bachand doit annoncer sous peu la réalisation d'un engagement électoral portant sur une avance de un milliard à la Société générale de financement (SGF), une somme qui servira à l'achat de participations dans des entreprises québécoises. «Il n'y a pas la même urgence» que pour le programme Renfort, a-t-il dit. À l'instar de ce programme, le gouvernement peut procéder sans qu'un vote à l'Assemblée nationale soit nécessaire. «Si la SGF avait un projet urgent, si elle avait besoin de 100 millions demain matin, on agirait demain matin», a-t-il signalé.

Selon M. Bachand, «il y a des entreprises qui attendent en ligne» pour bénéficier du programme Renfort. Il est vrai que la tenue d'élections a retardé son lancement. Selon le président d'Investissement Québec, Jacques Daoust, une cinquantaine d'entreprises ont déjà cogné à la porte de son organisme. En tout, entre 1000 et 1500 entreprises pourraient avoir recours à ce financement au cours des deux prochaines années.

Les interventions financières, qui varient de 250 000 \$ à 15 millions, vise à combler le fonds de roulement des entreprises dont les ventes sont affectées par les récessions qui sévissent en Ontario, aux États-Unis ou en Europe. L'État pallie ainsi la passivité des banques et des caisses. Les banques sont «frileuses», a fait observer M. Bachand. «Elles hésitent à prêter parce qu'elles prennent la température du patient, puis, même si elles ont du cash dans leurs poches, elles ne prêtent pas aux entreprises.»

Le Devoir

### EN BREF

#### Moins de chevreuils ont été tués

Québec — Les chasseurs québécois ont tué moins de cerfs de Virginie en 2008 que durant les années précédentes, mais ils ont tout de même continué à faire bien plus de prises qu'il y a 10 ou 20 ans. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a confirmé hier par voie de communiqué que la rigueur de l'hiver dernier avait provoqué dans les derniers mois des baisses des récoltes de cerfs de Virginie (aussi appelés cerfs à queue blanche, ou plus communément chevreuils) de l'ordre de 25 à 35 % dans la plupart des zones de chasse de la province. En date du 16 décembre, la récolte

de 2008 se chiffrait à plus 56 100 cerfs, soit environ 30 400 mâles avec bois, 17 400 femelles et 8300 faons. Les chasseurs québécois tuaient environ 10 000 chevreuils par année au début des années 1980. Ce nombre est progressivement passé à plus de 50 000 au début des années 2000, pour atteindre un record de près de 75 000 à l'automne 2007. Seules les zones de la Montérégie et de l'île d'Anticosti ont échappé à la baisse importante des récoltes, semble-t-il. En Montérégie, la diminution plus modeste est principalement due à des mesures visant à réduire l'abondance de cerfs, selon le ministère. À l'île d'Anticosti, elle est surtout attribuable à la baisse du nombre de permis vendus. — La Presse canadienne

**TUDOR**  
TUDORWATCH.COM



CLASSIC  
Boîtier en acier 28 mm

**Bijouterie  
Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL  
(514) 866-3876

### EN BREF

#### De la glace aurait causé l'effondrement d'une remontée mécanique

Whistler, C.B. — Des porte-parole de la station de ski de Whistler, en Colombie-Britannique, ont indiqué hier qu'une accumulation de glace inattendue et non détectée avait causé l'effondrement d'une tour de remontée mécanique, survenu la veille. Cinquante-trois personnes se sont retrouvées coincées dans trois télécabines quand la tour de la remontée mécanique Excelsior, sur le mont

Blackcomb, s'est effaissée, mardi, en milieu d'après-midi. Elles ont pu retrouver la terre ferme après avoir passé plus de trois heures dans des nacelles, qui sont attachées à de longs câbles reliant des tours au sommet de la montagne. Douze personnes ont été légèrement blessées. Doug Forsyth, vice-président directeur des opérations de la station de ski, a indiqué que la plus grave des blessures était le cas d'une vertèbre fracturée. La plupart des blessés ont des bosses et des ecchymoses, a-t-il dit en conférence de presse, mercredi. M. Forsyth a expliqué que de l'eau s'était infiltrée dans une épaisseur d'une partie de la tour de remontée mécanique. L'eau a ensuite gelé, provoquant ainsi la rupture de l'épissure. — La Presse canadienne

### BOURSE DE JOURNALISME

#### À GAGNER

- un stage rémunéré de 4 semaines au Devoir, au moment de votre choix au cours de l'année 2009.

#### POUR PARTICIPER

- Être membre de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ);  
- Faire parvenir à l'AJIQ une lettre de motivation, un curriculum vitae et trois articles publiés.

Aucun élément biographique (nom, adresse) ne doivent y apparaître, sauf dans le curriculum vitae.  
Date limite 30 janvier 2009

Pour en savoir plus ou pour déposer votre candidature  
Association des journalistes indépendants du Québec  
1124, rue Marie-Anne Est, bureau 12, Montréal (Québec), H2J 2B7  
514 529-3105 info@ajiq.qc.ca www.ajiq.qc.ca/bourse.html

**ajiq** Association des  
journalistes indépendants  
du Québec  
**LE DEVOIR**

**ajiq** Association des  
journalistes indépendants  
du Québec  
**LE DEVOIR**

# LE MONDE

La guerre, des déplacés, le choléra...

## RDC: une année horrible

La seule province du Katanga a perdu plus de 300 000 emplois

GUY TAILLEFER

Loin de Wall Street et de Bay Street, le secteur minier de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) est frappé de plein fouet par la crise financière. Une chute de 60 % des cours des métaux sur les marchés boursiers aura entraîné, d'ici la fin de l'année, la perte, dans la seule province du Katanga, de plus de 300 000 emplois, occupés pour l'essentiel par de petits creuseurs artisanaux.

En catastrophe, l'État sans le sou du Congo, dont le budget pour 2009 est d'à peine plus de 4 milliards \$ — l'équivalent de celui de la Ville de Montréal —, s'est vu contraindre la semaine dernière de réduire les taxes à l'exportation et les redevances que lui versent les entreprises étrangères, largement canadiennes, qui dominent le formidable marché minier congolais. «Le gouvernement de Kinshasa, dit Denis Tougas, de l'ONG L'Entraide missionnaire, n'est pas en position de force.» Aussi, l'engagement de Kinshasa à renégocier une soixantaine de contrats miniers, signés entre 1998 et 2006, au très grand avantage des transnationales, risque-t-il de paître de la situation.

L'effondrement catastrophique des cours, la chute subéquente de la production et l'abandon de projets d'exploitation pour cause de crise du crédit ont un impact particulièrement brutal sur le Katanga, grande province du Sud-est congolais qui constitue la principale région minière du pays, dotée d'immenses ré-

serve de cobalt, de cuivre, d'étain, d'or et d'uranium.

L'impact se fait également sentir dans le Nord-Kivu voisin, où a explosé ces dernières années l'exploitation de la cassitérite, un minerai très prisé par l'industrie électronique. Au Nord-Kivu, les retombées de la crise qui touche les pays riches se joignent à celle, humanitaire, qui a fait 250 000 déplacés depuis la reprise, à la fin d'août, des combats entre l'armée congolaise et les rebelles soutenus par le Rwanda.

«Le gouvernement de Kinshasa n'est pas en position de force»

Ce qui a fait dire hier à Alan Doss, chef de la MONUC (Mission de l'ONU en RDC), que 2008 aura été une «année horrible» en RDC, «surtout pour ceux qui souffrent de la guerre» au Nord-Kivu. Une année d'autant plus horrible, a-t-il affirmé, qu'elle s'était ouverte, à la fin janvier, avec la signature d'un prometteur accord de paix entre Kinshasa et l'ensemble des milices armées: «Au contraire, la situation s'est détériorée.»

Un malheur n'arrivant apparemment jamais seul, un rapport de l'OMS faisait état hier d'une progression du choléra au Nord-Kivu au cours des derniers mois. Deux cent deux décès et plus de 10 000 cas ont été enregistrés depuis le début de l'année. L'OMS a tiré la sonnette d'alarme en novembre, estimant que l'augmentation était le «résultat direct» de la violence qui embrase la région.

Le Devoir  
Avec Africa News

Président et personnalité de l'année

## L'année d'Obama

CLAUDE LÉVESQUE

Fidèle à lui-même, le magazine *Time* a sacré Barack Obama «personnalité de l'année». Rien de bien étonnant dans cette décision puisque, depuis des décennies, cet honneur incombe presque automatiquement à un nouveau président américain. Cette année, le choix était d'autant plus facile que le premier Noir appelé à gouverner les États-Unis a totalement dominé l'actualité en 2008.

Il l'a fait à un point tel «qu'il est à peine croyable de penser que la moitié des Américains n'avaient jamais entendu parler de lui il y a deux ans», écrit l'hebdomadaire new-yorkais.

Barack Obama a été préféré à quatre autres «finalistes»: le secrétaire au Trésor américain Henry Paulson, le président français Nicolas Sarkozy, la météorite candidate à la vice-présidence Sarah Palin et le cinéaste chinois Zhang Yimou, concepteur de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Pékin.

Contrairement à son prédécesseur, Barack Obama accède au pouvoir dans un contexte économique difficile, qui explique d'ailleurs la présence dans cette liste d'Henry Paulson, pratiquement inconnu du public avant de concocter cet automne un coûteux plan de sauvetage des banques américaines.

Au cours d'une entrevue accordée dans son bureau de transition de Chicago, le futur 44<sup>e</sup> président des États-Unis a énuméré pour les lecteurs de *Time* les quatre problèmes qui le tiennent éveillé la nuit: la crise économique, l'Afghanistan, la prolifération nucléaire et les changements climatiques. Barack Obama dit souhaiter que ses

compatriotes le jugent en fonction des décisions qu'il prendra dans ces domaines.

Il estime que «les Américains n'attendent pas de leur prochain président qu'il soit orgueilleux» et promet de diriger une équipe qui ne sera pas «motivée par l'idéologie». Sur le plan de l'économie, il dit avoir «bon espoir de pouvoir limiter les dégâts en 2009 et de voir en 2010 le début d'une trajectoire à la hausse».

L'article sur Nicolas Sarkozy est signé par l'ancien premier ministre britannique Tony Blair, pour qui l'actuel maître de l'Élysée «a mis la France sur la carte». «Par moments, le président français ressemble à une force de la nature plus qu'à un homme politique classique. Il a de l'énergie, des idées et de la vitalité à revendre», ajoute M. Blair, qui cite en exemple sa gestion de la crise géorgienne et de la crise financière.

Les présidents fraîchement désignés par l'électorat américain deviennent très souvent la personnalité de l'année de *Time*: George W. Bush en 2000, Bill Clinton en 1992, Ronald Reagan en 1980, Jimmy Carter en 1976. D'autres ont vu cet honneur leur échoir après une ou plusieurs années passées à la Maison-Blanche: ce fut notamment le cas de John F. Kennedy (1961) et de Richard Nixon (1971).

*Time*, qui avait désigné l'an dernier Vladimir Poutine, porte son choix sur «la ou les personnalités qui ont eu le plus d'influence sur l'actualité et sur nos vies, pour le meilleur ou pour le pire». Depuis 1927, le tableau comprend des personnalités aussi diverses qu'Adolf Hitler, l'ordinateur et «vous».

Le Devoir

## De nouvelles nominations

Chicago — Le président élu américain Barack Obama a complété hier son équipe chargée de répondre aux défis énergétiques et environnementaux du 21<sup>e</sup> siècle, en désignant Tom Vilsack à l'Agriculture et Ken Salazar aux Affaires intérieures.

«Pour diriger le département de l'Agriculture, je ne vois personne de mieux placé que Tom Vilsack», a dit M. Obama lors de la conférence de presse hier, aux côtés de l'intéressé, ancien gouverneur de l'Iowa, l'un des plus gros États de production agricole américains. Il devra suivre le dossier des biocarburants.

M. Obama a ensuite souligné que M. Vilsack a fait la promotion dans son État de l'Iowa des «biotechnologies pour épauler nos agriculteurs et encourager une économie de l'avenir qui ne cultive pas seulement ce que l'on mange mais, aussi l'énergie que nous utilisons».

M. Obama s'exprimait également aux côtés de Ken Salazar, 53 ans, le sénateur du Colorado (ouest) qu'il a nommé au poste de secrétaire aux Affaires intérieures. Il remplacera à ce poste Dirk Kempthorne.

Le département des Affaires intérieures a pour mission d'assurer la gestion des ressources naturelles et de superviser le travail des agences nationales comme le Bureau de l'aménagement du territoire, les parcs nationaux ou l'Institut de géophysique américain (USGS).

Sa nomination vient compléter l'équipe chargée de répondre aux défis environnementaux de la future administration Obama. Le président élu a présenté lundi sa future équipe chargée de l'énergie et du climat, dont le prix Nobel de physique Steven Chu, qui occupera le poste de secrétaire à l'Énergie. — AFP

## Les pirates attaquent

Les grandes marines de guerre se déploient au large de la Somalie

Les pirates somaliens, insensibles au déploiement d'une force navale de l'Union européenne au large de leurs côtes, ont mené une nouvelle série d'attaques dans le golfe d'Aden tandis que l'ONU renforçait considérablement le dispositif de lutte contre la piraterie.

Durant la seule journée de mardi, trois bateaux ont encore été détournés, a-t-on appris hier: un cargo turc, un remorqueur malaisien et un yacht avec deux personnes à bord. Par ailleurs, une intervention des forces internationales présentes dans la zone a permis de déjouer une attaque contre un bateau chinois, le *Zhenhua 4*, et ses 30 membres d'équipage. Et la Chine envisage à son tour d'envoyer des navires de guerre dans la zone.

Au vu des chiffres, une question s'impose: la lutte contre la piraterie est-elle une mission impossible? La zone à surveiller est immense: deux millions de km<sup>2</sup>, soit quatre fois la superficie de la France. Les pirates, souvent d'anciens pêcheurs, agissent jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres du rivage — leur «record» est de 800 kilomètres. Ils utilisent des «bateaux mères», qu'ils ont volés à des armateurs et à partir desquels ils lancent leurs raids éclair — un quart d'heure — sur de frêles esquifs, armés de lance-roquettes et de fusils d'assaut.

### Des brigands

Depuis le début de l'année, environ 150 attaques ont été signalées, soit une tous les deux jours, et 42 ont été couronnées de succès pour les pirates. Ils détiennent aujourd'hui 14 bateaux et 240 marins retenus en otage. Des chiffres à rapporter à 20 000 navires qui transitent par ces eaux chaque année. Les affaires se résolvent en général de manière très pacifique par la remise d'une rançon.



JOSEPH OKANGA REUTERS

La force européenne au large des côtes somaliennes sera opérationnelle d'ici quelques jours.

«La piraterie est un comportement d'opportunité de brigands locaux qui ont trouvé un bon moyen de gagner de l'argent, avec un investissement limité et des risques faibles», analyse une source navale française. «Notre action vise à rendre progressivement l'activité de piraterie plus dangereuse et moins rentable pour ceux qui s'y livrent. Il s'agit de donner un coup d'arrêt, de montrer aux pirates que la communauté internationale ne reste pas les bras croisés.»

L'Union européenne a lancé, le 8 décembre, une opération navale, baptisée Atalanta, qui devrait contribuer à la sécurité du trafic maritime. Cette force modeste devrait être opérationnelle avant la fin de cette semaine. Les marins sont face à un problème juridique. «Sauf si on les prend en flagrant délit ou sur un bateau français, on ne

sait pas exactement quoi faire des pirates, mais cela ne doit pas nous paralyser», confie un officier.

### Opération terrestre

Comme souvent, la solution de ce problème maritime passera par la terre. Le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé, mardi, une résolution (1851) autorisant les forces internationales, coopérant avec le gouvernement somalien, légal mais impuissant, à «recourir à tous les moyens nécessaires en Somalie et dans son espace aérien pour interdire le territoire somalien à ceux qui préparent, facilitent ou commettent des actes de piraterie et des vols en mer».

La question n'est plus de savoir si mais quand les puissances qui ont envoyé des frégates au large de la Somalie attaqueront les pirates dans leurs repaires.

«Il est sûr que pour traiter un problème comme celui de la Somalie, il faut une opération d'envergure. Attraper quelques pirates en mer ne suffit pas», a observé un diplomate européen, rappelant que la quinzaine de navires de guerre présents depuis des mois dans la zone du golfe d'Aden n'avait réussi qu'à freiner la piraterie, pas à l'éradiquer.

Cette résolution risque de raviver de mauvais souvenirs dans les pays occidentaux. Même si les opérations à terre devraient se limiter à des opérations coup-de-poing réalisées par les forces spéciales, les états-majors n'ont pas oublié que la dernière intervention militaire occidentale en Somalie (1992-1995) s'était soldée par un fiasco.

Libération  
et Agence France-Presse

Une entente est conclue avec Bagdad

## Les Britanniques se retireront d'Irak en mai

Bassorah — La mission des forces britanniques en Irak s'achèvera fin mai 2009, ont annoncé hier les deux pays à l'occasion d'une visite surprise en Irak du premier ministre britannique Gordon Brown.

«Le rôle joué par les forces de combat britanniques touche à sa fin. Ces forces auront achevé leur mission pendant la première moitié de 2009 et quitteront ensuite l'Irak», ont indiqué M. Brown et son homologue irakien Nouri al-Maliki dans un communiqué commun. Le chef du gouvernement britannique a précisé qu'il s'adresserait aujourd'hui à la chambre des Communes. «La plus importante réduction [de la présence britannique en Irak] se fera à la fin de la période» de retrait, en juillet, a précisé M. Brown.

Toutefois, «il y a une clause qui permet au gouvernement irakien de demander une extension de la présence» des troupes britanniques, a indiqué de son côté M. Maliki.

M. Brown est arrivé dans la matinée à Bagdad pour une visite surprise, la quatrième depuis qu'il a remplacé Tony Blair au 10 Downing Street, le 27 juin 2007. Il a ensuite gagné Bassorah, à 550 km au sud de Bagdad, d'où il s'est rendu également dans le port d'Oum Qasr plus au sud. Bassorah accueille la très grande majorité des 4100 soldats britanniques déployés dans le pays.

Cette visite survient alors que le gouvernement irakien a adopté un projet de loi sur le retrait d'ici à la fin juillet 2009 de toutes les troupes de la coalition, à l'exception des unités américaines. Ce projet doit encore être ratifié par le Parlement.

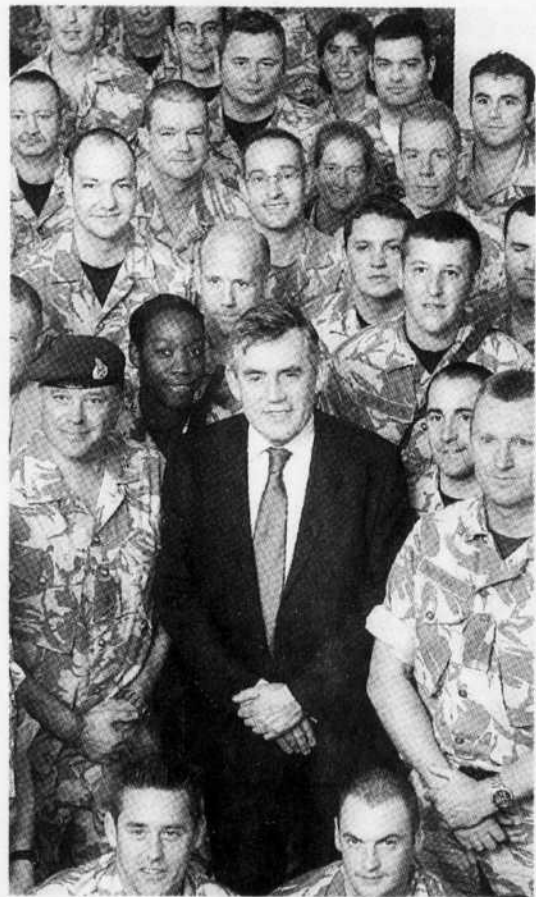
Depuis le transfert du contrôle de la province de Bassorah aux Irakiens en décembre 2007, les Britanniques sont chargés essentiellement de former l'armée irakienne et de lui prêter main-forte en cas de besoin.

Tôt dans la matinée, le gouvernement irakien a confirmé avoir déposé le projet de loi sur le retrait des troupes non américaines.

«Le Conseil des ministres a approuvé un projet de loi sur le retrait d'Irak des forces britanniques, nord-irlandaises, australiennes, roumaines, estoniennes, salvadoriennes et celles de l'OTAN», a déclaré le porte-parole du gouvernement Ali Al-Dabbagh.

«Selon le projet de loi, le gouvernement accepte que les forces britanniques restent en Irak jusqu'au 31 mai 2009 et qu'elles quittent définitivement l'Irak d'ici au 31 juillet 2009», a-t-il ajouté. «Cette loi a pour objectif d'offrir un cadre légal à leur présence pendant une période de transition jusqu'à leur départ définitif de l'Irak.»

La venue de M. Brown intervient trois jours après la visite d'adieu du président américain George W.



PETER MABDIARMID REUTERS

Gordon Brown hier à la base britannique de Bassorah.

Bush, qui avait été visé par les chaussures et les insultes d'un journaliste irakien au cours de sa conférence de presse dimanche à Bagdad.

Selon un accord de sécurité conclu entre Bagdad et Washington, les 146 000 soldats américains auront quitté l'Irak d'ici à la fin 2011.

Le mandat de l'ONU sur la présence des troupes de la coalition en Irak expirant le 31 décembre 2008, une loi était nécessaire pour légaliser la présence de ces troupes au-delà de cette date.

Agence France-Presse

AFGHANISTAN

## Le budget de l'UNAMA doublera

Kaboul — La mission des Nations unies en Afghanistan (UNAMA) a annoncé hier qu'elle allait doubler son budget et augmenter d'un tiers son personnel, afin de faire face à des «défis de plus en plus complexes».

«Je m'attends à un nouveau budget qui va doubler et nous permettre d'augmenter notre personnel de 1500 à 2000 personnes», a déclaré le représentant spécial en Afghanistan du secrétaire général des Nations unies, Kai Eide.

Le budget de l'UNAMA pour 2008 se montait à environ 81 millions de dollars et celui de l'année 2009 devrait atteindre entre 150 et 160 millions, selon la mission. Ces nouvelles ressources doivent permettre de mieux répondre aux besoins des Afghans, alors que l'insurrection qui se développe entrave l'action de l'ONU et des ONG pour aider au développement.

«Alors même que nous doublons notre budget, les défis auxquels nous sommes confrontés sont de plus en plus complexes [...]. Nous n'avons qu'un accès limité à des portions significatives du pays, cela ne fait aucun doute», a souligné Kai Eide, au cours d'une conférence de presse.

Le représentant des Nations unies a également appelé à une révision de l'accord technique existant entre les autorités afghanes et les forces armées internationales présentes dans le pays, afin de parvenir à une meilleure coordination.

«Je suis convaincu qu'il y a une nécessité de réviser l'accord entre l'Afghanistan et les forces armées internationales. Il y a besoin d'une meilleure intégration, d'une meilleure coopération et d'une meilleure cohésion opérationnelle», a estimé Kai Eide.

«Je crois que les Afghans devraient toujours être en première ligne. Ils connaissent bien mieux les différences culturelles, un sujet particulièrement important», a-t-il ajouté. — AFP

Je défendrai  
vos droits

François Gendron  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

# ÉDITORIAL

## CONSULTATIONS BUDGÉTAIRES

### Cohérence et efficacité

Lors de la conférence de presse qui a suivi la rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances, à Saskatoon, le ministre Jim Flaherty a admis pour la première fois que son prochain budget serait déficitaire. Enfin, ce gouvernement a compris qu'on attendait de lui qu'il abandonne sa doctrine libertarienne de non-intervention au profit d'une participation très active à la relance.

**H**ier, à Québec, le ministre du Commerce international, Stockwell Day, a annoncé qu'Ottawa garantirait des emprunts pouvant atteindre 380 millions au chantier maritime Davie, aux prises avec des problèmes de liquidités. De son côté, le ministre québécois Raymond Bachand a fait connaître les modalités du programme de prêts et de garanties de prêt d'un milliard contenu dans la récente mise à jour économique.

Ce n'est qu'un début, puisque à peu près tous les acteurs de l'économie crient à l'aide. En fait, les attentes sont si importantes qu'on se demande comment les gouvernements pourraient éviter de susciter la frustration du plus grand nombre.

La seule façon d'affronter la situation, c'est d'agir avec logique et cohérence, dans une perspective d'efficacité à court terme, certes, mais aussi d'augmentation de la productivité et de la compétitivité du pays à plus long terme. Même sans jeter l'argent par les fenêtres, cela coûtera cher, très cher, mais la situation le justifie.

Dans une étude rendue publique cette semaine, la Conférence Board recommandait à Ottawa d'injecter au moins 13 milliards de dollars d'argent frais, ce qui ne représente même pas 1 % du PIB canadien de 1,6 billion (1600 milliards) par année. Sans doute que cela ne suffira pas si la crise continue de s'aggraver. Pour éviter de retomber dans une spirale d'endettement structurel, le ministre Flaherty appelle à une coordination de tous les ordres de gouvernement, ce qui devrait aller de soi dans les circonstances.

Parmi les mesures les plus efficaces qui pourraient — et qui devraient — être adoptées, il y a d'abord la bonification du régime d'assurance-emploi, dont la durée des prestations devrait être prolongée pour les chômeurs en formation et pour ceux qui reçoivent moins parce qu'ils habitent une région où le taux de chômage est inférieur à la moyenne canadienne.

Il faut aussi accélérer la mise en place des projets d'infrastructures qui sont déjà sur la table, mais dans une perspective d'après-crise, c'est-à-dire en investissant dans les universités, les hôpitaux, les centres de recherche, les trains de banlieue ou les métros, et non pas dans les nouvelles autoroutes ou les nouveaux ponts dont il faudrait combattre les effets négatifs par la suite.

Un grand programme de rénovation domiciliaire, accessible à tous et sans tracas administratifs indus, serait aussi un bon moyen de stimuler la construction sans accentuer la crise immobilière.

Quant à l'aide aux entreprises, là encore, il faut faciliter la réalisation de projets de recherche et de développement, dire oui à des garanties de prêts pour les entreprises rentables boudées par les banques. Dans le cas de l'automobile, des mines ou des forêts, il faut s'assurer que l'argent servira à autre chose qu'à prolonger l'agonie des dinosaures.

Dernier élément, mais non des moindres, Ottawa doit accentuer la pression sur les banques qui refusent de rouvrir la machine du crédit. La seule chose qui justifie que le capital des banques soit privé, c'est une plus grande efficacité en théorie à répondre aux signaux du marché. Or, si les banquiers refusent de jouer ce rôle essentiel d'intermédiaire entre les agents économiques, Ottawa devra envisager la nationalisation pure et simple des banques. La formule est radicale, mais elle n'est pas originale. Les banques ne sont pas des entreprises comme les autres. Leur rôle est crucial pour le fonctionnement de l'économie, et si une telle menace devient nécessaire, alors pourquoi pas?

## SCANDALE MADOFF

### Le policier nul

**S**urtout, restons calmes! On vient de découvrir, pour reprendre le verbe employé par les grands quotidiens américains, on vient de découvrir donc que M. Eric Swanson est le mari de Shana Madoff. Et alors? Le hasard faisant bien les choses, comme l'enseigne la croyance populaire, la chère Shana est également la nièce de Bernard Madoff, soit le financier que ses clients jugeaient «joyeux» jusqu'à ce qu'il les roule dans la farine pour un montant estimé à 50 milliards de dollars, évidemment américains.

Bon. Shana était jusqu'à tout récemment avocate responsable de l'observation comme de l'application des règles fiscales du fonds fondé par son tonton. Et Monsieur Swanson?

Cet avocat de formation fut pendant dix ans, de 1996 à 2006, le directeur adjoint — surtout, gardons notre calme! — du bureau des inspections et examens fiscaux. Bref, il était un flic en cravate chargé de débusquer les tordus de la finance portant ce nœud papillon propre à épater les membres des clubs de golf réservés aux riches d'entre les riches. Pour la toile de fond... on sait, cela fait beaucoup de fonds... pour la toile en question, mentionnons que l'Arsène Lupin dans sa version post-moderne avait une prédilection pour les golfeurs et les golfeuses. Comme quoi il était aussi politiquement correct que prolifique financièrement.

Aujourd'hui, Shana et Eric jurent qu'ils ont congloméré en justes noces après la démission de l'ex-inspecteur. De leur propos, on retient qu'ils se sont mariés dans la minute suivant le premier regard échangé. Qu'ils sont les Tristan et Yseult de Wall Street. Bien, admettons. Admettons, mais soulignons deux fois plutôt qu'une que lorsqu'il était un limier de la Bourse Eric Swanson a dirigé une équipe d'enquêteurs chargée d'analyser les comptes de la firme Bernard Madoff.

C'est à noter, le super gendarme n'avait rien trouvé de malaisant dans le comportement de la firme qui, on le sait désormais, a poursuivi son escroquerie durant des... décennies. C'est ce qu'assure le patron du bureau chargé de protéger les intérêts des actionnaires. Pendant des décennies, ni Swanson, ni Christopher Cox, président de la Securities and Exchange Commission (SEC), soit le chef de la police boursière, ni leurs collègues, ni leurs prédécesseurs, n'ont rien trouvé.

Cette bizarrerie, pour rester pondéré, le patron de la SEC ne l'explique pas autrement que par la faillite de tout le système dont il a la charge. Depuis quelques jours, Cox a formulé acte de contrition après acte de contrition. Il est allé jusqu'à admettre qu'en 1999 des signaux avaient été envoyés qui auraient permis de mettre à jour cette vaste fraude si la SEC avait fait correctement son travail.

Lorsqu'on fait l'inventaire des erreurs commises par les organismes qui ont le mandat de protéger le public, on constate au bout du compte, et encore une fois, que le grand complice de Robert Madoff aujourd'hui, de Moody's et Standard and Poor hier, s'appelle le laissez-faire intégral. Autrement dit, le je-m'en-foutisme.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

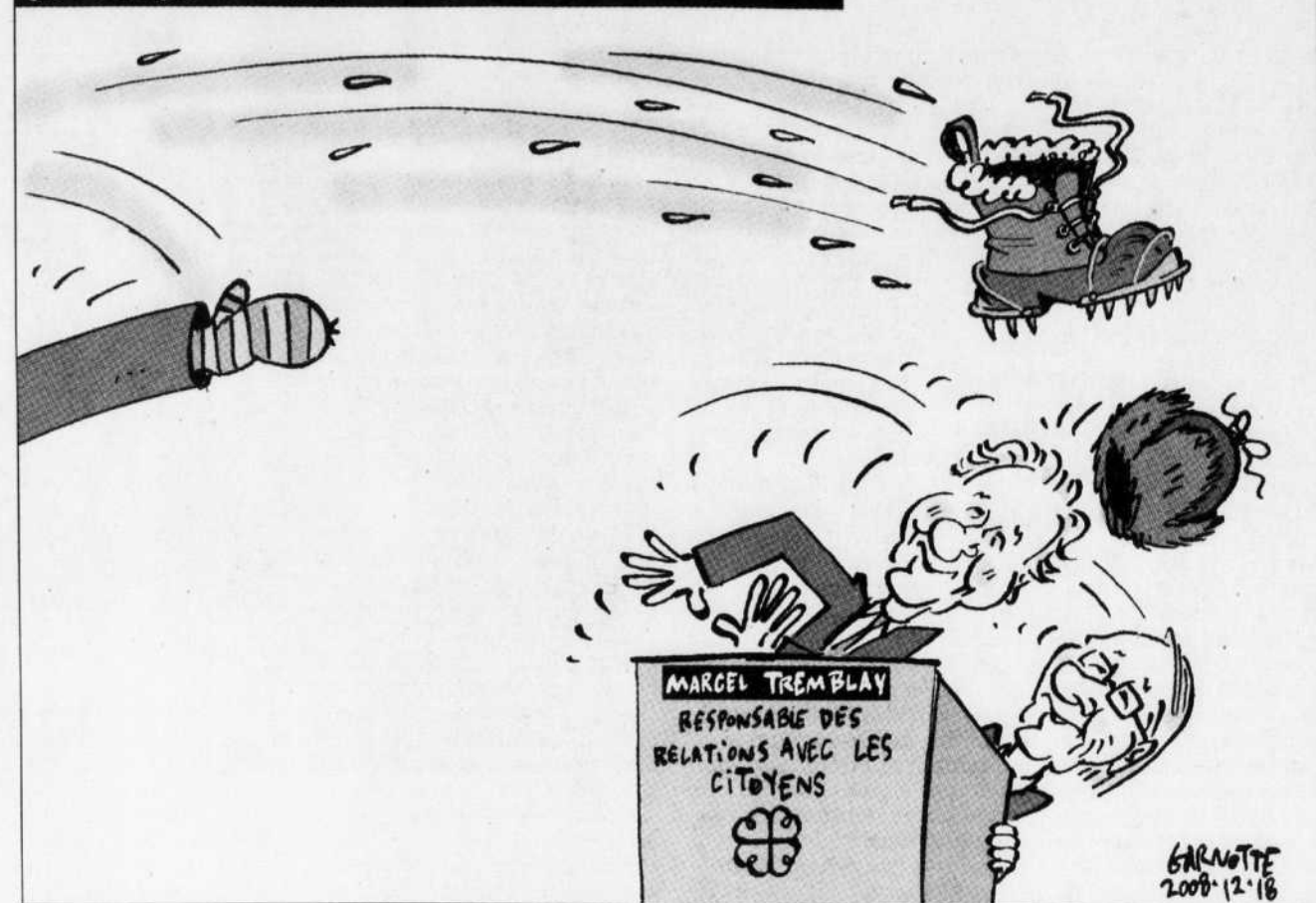
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

## LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS À MONTRÉAL...



## LETTRES

### Le pouvoir caché

En cette époque de politique-spectacle menée par les faiseurs d'images et les médias populaires, où le «potinage» a pris la place de l'analyse socioéconomique, il est peut-être mal vu de faire intervenir la question linguistique dans l'analyse du scrutin du 8 décembre dernier. Pourtant, en étudiant les résultats à l'aide de la variable linguistique, on fait des découvertes éclairantes, qui nous aident à identifier les intérêts en jeu.

Il en est ainsi lorsqu'on recense les 46 circonscriptions où les électeurs de langue maternelle anglaise forment plus de 5 % de l'électorat. Alors que les électeurs francophones se divisent à l'intérieur des trois grands partis et des deux partis marginaux, comme l'indiquent tous les sondages, les électeurs anglophones accordent leurs suffrages au Parti libéral dans une proportion écrasante. Le dernier scrutin nous en fournit une démonstration éclatante.

Sur ces 46 circonscriptions, le Parti libéral en récolte 40, soit 61 % de sa députation. Les seules exceptions à cette loi des 5 % sont six circonscriptions où le pourcentage d'anglophones est inférieur à 10 %. On doit en conclure que les anglophones conservent un pouvoir politique disproportionné par rapport à leur importance démographique. À l'inverse, on se met à rêver à tout ce qui deviendrait possible si les francophones s'unissaient de la même manière pour défendre leur langue et leur nation.

Pierre Champagne  
Danville, le 15 décembre 2008

### Des allures de bouffons!

Je suis allé à Montréal dernièrement et j'ai constaté quelle allure avaient des policiers membres de la FPPM qui ont décidé de revêtir des pantalons de camouflage comme moyen de pression face à leur employeur.

Le président de la Fraternité des policiers et policiers de Montréal, Yvan Delorme, avouait dernièrement craindre des affrontements entre les citoyens de la ville et ses policiers qui ont l'air de véritables bouffons. Il ne pouvait mieux dire, puisque j'ai été témoin d'un échange musclé entre un homme âgé et des policiers en service habillés comme des chasseurs de brousse. Le Montréalais en question a traité les jeunes policiers de tous les noms possibles à cause de leur drôle d'accoutrement. Ces derniers ne sont pas intervenus et se sont mis à rire. La scène était des plus désolantes et faisait perdre toute crédibilité aux policiers.

Les événements qui se déroulent la semaine dernière à l'Université du Québec à Montréal

ont été l'occasion, pour l'ensemble de la population québécoise, de voir à la télévision une armada de ces policiers vêtus comme des Indiana Jones en pleine action. Malgré leur bon travail, je n'ai pu m'empêcher d'être incommodé, encore une fois, par l'allure bouffonne de ces derniers. C'en était gênant et presque ridicule. Il s'agit là d'un manque de respect profond vis-à-vis de la population.

Et ces policiers voudraient qu'on les respecte et les adule. Je m'excuse, mais je n'accepte pas que ce soit la population qui doive écopier et endurer cette farce que mènent actuellement les policiers de Montréal.

Alors, j'invite les policiers de Montréal à se creuser les méninges et à trouver un autre moyen de pression, qui ne fera pas en sorte d'harasser le bon peuple, qui ne leur a rien fait.

Yvan Giguère  
Ville de Saguenay, le 14 décembre 2008

### Une chance qu'on s'a!

Le monde dans lequel on vit est en crise... Crise d'identité, de valeurs, de projets, de solidarité. Crise financière. Crise économique. Nous vivons dans un monde dominé par l'économisme. Partout, au Québec comme ailleurs, il est maintenant possible de devenir de plus en plus pauvre dans des sociétés de plus en plus riches. Quelles seront les incidences de ces crises annoncées sur notre vie au quotidien? Effritement du filet social. Privatisation accrue des services publics. Pertes d'emploi. Perte des épargnes accumulées pendant une vie entière. Faillites. Fermetures. Des jeunes familles perdront leur maison. Des femmes chefs de familles monoparentales ne pourront pas entreprendre leur retour aux études. Des personnes âgées ne pourront plus payer leurs frais d'hébergement. Combien de victimes? Salariées et personnes en situation de pauvreté, toutes écoperont. Un vent d'inquiétude balaie le Québec, le Canada, le monde.

Dans un tel contexte, l'État doit demeurer un rempart solide. L'État doit intervenir! Il doit promouvoir le développement économique et la création d'emplois au Québec, et ce, dans le souci de la protection de l'environnement et de la pérennité des ressources. Ces politiques interventionnistes devront être assorties d'obligations afin d'assurer les résultats escomptés en termes de création d'emplois stables, disponibles pour les femmes, avec salaires décentes. Ces politiques devront également assurer des retombées dans d'autres secteurs et soutenir les économies locales et régionales. Investir dans les infrastructures est certes une bonne stratégie. Ne faudrait-il pas entreprendre aussi un vaste programme d'infrastructures sociales en réinvestissant

dans les services de santé, d'éducation et d'autres programmes sociaux afin non seulement d'améliorer le bien-être de la population, mais aussi de créer des emplois? Autant de pistes de solutions à la crise.

Michèle Asselin  
Présidente, Fédération des femmes du Québec  
Le 12 décembre 2008

### N'en demandons pas trop

On ne pouvait qu'être ému par le récit que nous a fait l'historien Guy Laperrière, de l'Université de Sherbrooke, du sort tragique des 3000 Acadiens de l'Île Saint-Jean (*Le Devoir*, «Il y a 250 ans — 1758: la déportation des Acadiens», le 15 décembre). Un autre historien, le Néo-Écossais John Johnston, a aussi relaté dans son plus récent ouvrage (*«Endgame 1758: The Promise, the Glory, and the Despair of Louisbourg's Last Decade»*, Cape Breton University Press, 2007) que la chute de la forteresse de Louisbourg mena directement à la déportation des Acadiens de ce qui est aujourd'hui l'Île-du-Prince-Édouard. Plus de la moitié des 3000 hommes, femmes et enfants entassés dans une douzaine de navires bondés périrent, pour cause de maladie ou noyés. Compte tenu de ce triste bilan, «il convient bien qu'un monument commémore leur mémoire» comme cela a été fait à Saint-Malo, conclut le professeur Laperrière.

Je tiens à le rassurer. Une simple commémoration aurait été trop sobre. L'été dernier, c'est une véritable célébration qui a été organisée du 5 juin au 24 août en Nouvelle-Écosse. Dès février 2007, l'Institut Louisbourg de l'Université du Cap-Breton, coorganisateur des fêtes avec Parcs Canada, nous annonçait fièrement qu'«en 2008, le lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg célébrera[it] le 250<sup>e</sup> anniversaire du second siège de Louisbourg. Ce siège a été un tournant décisif dans la guerre de Sept Ans et a ouvert la voie à l'attaque de Québec par la mer l'année suivante».

Feux d'artifice, spectacles, repas champêtres, concerts: rien n'a été négligé pour animer ces trois mois de réjouissances. Culminant le 26 juillet, jour même des 250 ans de la prise de ladite forteresse par l'armée anglaise, les festivités de Louisbourg 2008 auront obtenu le généreux soutien financier du ministère du Patrimoine canadien, de l'Agence fédérale de promotion économique du Canada Atlantique et de l'association des commerçants de Louisbourg. Alors, pour ce qui est d'ériger un monument aux victimes acadiennes, n'en demandons pas trop, et surtout trop tard. Il faudra repasser, car aujourd'hui, la cause est vide.

Christian Gagnon  
Montréal, le 16 décembre 2008

## LIBRE OPINION

### Universités: évitons la médiocrité et la confusion

DAVID GRAHAM

Vice-recteur exécutif aux affaires académiques, université Concordia

**L**e Canada possède le plus haut pourcentage de jeunes adultes scolarisés au monde, et cette proportion ne cesse d'augmenter. Sa remarquable capacité à accroître le taux de participation des jeunes aux études supérieures est de très bon augure pour sa compétitivité à l'échelle internationale, alors que l'économie du savoir occupe de plus en plus l'avant-scène et risque de faire passer au second plan les forces traditionnelles du pays dans le domaine de l'industrie manufacturière et certains secteurs de l'économie primaire.

Cette situation contraste avec les tendances en enseignement postsecondaire aux États-Unis. Un récent rapport du National Center for Public Policy and Higher Education brosse un portrait sombre. En effet, le pourcentage de jeunes fortement scolarisés apparaît aujourd'hui plus faible que celui de leurs aînés, faisant ainsi planer le spectre d'une main-d'œuvre américaine qui perd du terrain par rapport aux autres pays hautement industrialisés. Les frais de sco-

larité des collèges ont augmenté beaucoup plus vite que les prix en général, et les études collégiales sont sur le point de devenir inabordable, sauf pour une minorité bien nantie.

Qu'en est-il du Québec? Principalement en raison des droits de scolarité artificiellement bas, les études universitaires y constituent une véritable aubaine. Bien qu'elles soient encore reconnues pour leur qualité, elles risquent aujourd'hui de se transformer en «braderie du savoir».

Le sous-financement chronique des universités québécoises cause des dégradations cumulatives dangereuses. Malgré les efforts déployés pour améliorer leur infrastructure, les ressources documentaires et les services aux étudiants, nos universités demeurent, pour la plupart, les parents pauvres des établissements d'enseignement supérieur canadiens. Elles éprouvent déjà beaucoup de difficulté à attirer des professeurs compétents en raison de la faiblesse des salaires, et le problème s'accroît chaque jour.

En quoi cet enjeu intéresse-t-il les Québécois et Québécoises? Nos universités ont tout le potentiel voulu pour jouer un rôle de leaders mondiaux en matière d'enseignement et de recherche. En Amérique du Nord, Montréal rivali-

se maintenant avec Boston du point de vue de la proportion de professeurs et d'étudiants postsecondaires qu'elles accueillent. Nous faisons l'envie du monde entier pour ce qui est de l'accessibilité aux études et des perspectives que nous offrons. Nous attirons également dans nos principales universités de brillants étudiants des quatre coins de la planète, comme Liliame Chamas, étudiante à l'Université Concordia et récipiendaire d'une bourse Rhodes.

À l'heure où les gouvernements fédéral et provincial s'apprentent à affronter d'énormes défis économiques, nous avons une occasion unique de réinvestir dans l'éducation et de reconnaître que les activités d'enseignement et de recherche menées dans les universités québécoises participent à court et à long termes à la croissance de l'économie canadienne. Nous devons trouver pour nos universités des solutions de financement qui les placeront sur un pied d'égalité avec celles du reste du Canada et leur permettront de contribuer pleinement au développement mondial. Cette responsabilité, nous l'avons non seulement envers nous-mêmes, mais aussi envers nos enfants et nos petits-enfants.

## IDÉES

# Quel avenir pour l'autonomisme adéquistes?

PIERRE HARVEY

Ex-candidat de l'ADQ dans la circonscription d'Orford

Il y a de ces combats qui méritent que l'on s'implique car ils ne peuvent qu'améliorer la société dans laquelle nous vivons. Depuis 1994, sous l'impulsion de deux visionnaires, un nouveau parti politique axé sur le gros bon sens et la réalité crue a vu le jour. Depuis, plus de 700 000 Québécois et Québécoises se disent adéquistes, soit ouvertement, ou discrètement dans leurs conversations de salons. Qui plus est, de ce nombre, quelques centaines de candidats ont décidé, avec panache dans certains cas, maladroitement dans d'autres, de braver l'opinion publique, les médias, leurs amis et leurs ennemis de façon à propager ce message autonomiste souvent mal aimé, mais probablement plutôt mal compris parce que maladroitement présenté.

Car le message autonomiste est important et il pourrait bien s'avérer l'ultime porte de sortie pour nos gouvernements trop interventionnistes et trop centralisateurs. Il est probablement là, le fondement de la pensée adéquistes. En fait, ce message est à la base du profond bouleversement que le parti propose à une société surendettée et qui fait face à l'une des pires crises économiques des 80 dernières années.

Il va sans dire que la plupart de ceux qui portaient à bout de bras le parti n'avaient probablement pas tous le verbe facile, la réplique assassine et la profondeur intellectuelle pour porter haut et fort ce qui pourrait bien devenir le terme le plus puissant d'un avenir post-crise économique dans quelques années. C'est normal et c'est aussi le lot de la jeunesse et de l'expérience. Qu'à cela ne tienne, ils ont réussi à imposer, malgré la récente déconfiture, une troisième voie. Une troisième voie qui, en fait de bouleversement, peut s'apparenter pratiquement à la troisième voie proposée par Emile Colas en 1972, pour le Canada lui-même. L'autonomisme de l'ADQ proposait ni plus ni moins qu'une refonte complète de notre État de la société canadienne en général.

Au fond, il y a fort à parier que les deux partis au pouvoir ne pourront jamais transformer le modèle de gestion québécoise, à moins de réussir une profonde refonte, qui irait au-delà d'une simple transformation de certains programmes gouvernementaux. Il n'est pas certain non plus que la génération au pouvoir maintenant osera faire les changements nécessaires. Il y aura donc inévitablement d'ici quelques années (deux, trois, peut-être) cette ultime nécessité, un be-

soin de changement brutal du mode de fonctionnement et de gestion de l'État, tel qu'il a été pensé et proposé par Jean Allaire et Mario Dumont. Oser dire que l'ADQ a été et est encore en avant de son temps n'est pas qu'une politesse; c'est une vérité que même les adversaires de l'ADQ constatent et ne peuvent qu'encourager.

L'autonomisme est à la fois l'avenir de notre pays (le Canada) et l'avenir de la sauvegarde des régionalismes partout au pays, de la protection de la société distincte québécoise et de la sauvegarde du pouvoir d'achat, du développement économique et ultimement de la protection de la culture québécoise et des valeurs sociales portées par le Québec. Toutes ces valeurs qui font l'envie des plus grandes sociétés occidentales du monde développées seront portées par l'autonomisme.

Probablement que l'autonomisme proposé par l'ADQ sera responsable de la mort annoncée du Parti québécois d'ici quelques années car, il ne faut pas se le cacher, cette souveraineté n'arrivera jamais et ne sera jamais une option, surtout après la crise économique qui nous affecte en ce moment. C'est peine perdue pour les tenants de la souveraineté à tout prix.

Il y a aussi fort à parier qu'un jour, pas si lointain selon moi, les Desmarais, Péladieu et autres grandes familles et groupes corporatifs influents du Québec vont comprendre et approuver la puissance mercantile de l'autonomisme prôné par Mario Dumont et peut-être même l'adopter. Devant la convergence et le contrôle social et économique du Québec, l'autonomisme pourrait être une arme redoutable afin d'assurer à la fois la diffusion des messages et la prospérité du Québec à l'intérieur du Canada, en plus de protéger leur puissance économique grâce au régionalisme. Ils seront à même de le juger lorsqu'ils auront saisi la puissance des concepts autonomistes.

Qui plus est, c'est probablement le genre de position politique qui se défendrait très bien à la Trilatérale ou même au sein du Groupe de Bilderberg. Pourquoi? Parce que le modèle autonomiste garantit le développement socioéconomique d'une région, équilibre les forces et les faiblesses de tout un pays et assure le développement du plein potentiel des citoyens, la maximisation de l'utilisation des ressources naturelles d'une région et crée, ultimement, une prospérité locale à l'épreuve des soubresauts de l'économie mondialisée. Pour les environnementalistes, l'autonomisme favorise l'achat local et par conséquent l'économie verte. Les décisions sont localisées, plus citoyennes, et par conséquent elles rallient

aussi la gauche citoyenne à la droite lucide.

Pour les grands penseurs de la mondialisation (Trilatérale et Bilderberg), l'autonomisme assure la paix et favorise la prospérité régionale. C'est ce dernier concept qui permettra au monde de s'en sortir, car il y a là une recette gagnante pour la stabilité du monde occidental.

Parions aussi que plusieurs provinces canadiennes (au moins sept) seront d'avis que la formule proposée par l'ADQ est probablement la meilleure option pour leur propre modèle de développement et qu'elles rejoindront facilement les rangs de gouvernements autonomistes. Ce qui peut paraître dichotomique, en ce sens que l'autonomisme et la régionalisation permettent l'unité nationale, n'est peut-être pas si loin de la vérité. Le fameux «*divide and conquer*» ou «*divide et impera*» est transposable en image dans le contexte autonomiste puisqu'il favorise l'émergence des régionalismes qui permettent ainsi à une société d'être moins dépendante de la seule décision centralisée d'un chef d'État trop contrôlant. Et à ce propos, même Victor-Lévy Beaulieu devra être d'accord. C'est une partie du parti des régions tel qu'il l'a lui-même si bien imaginé.

C'est cette pyramide inversée qui va assurer notre avenir à tous. L'ADQ prône que les citoyens sont à même de se prendre en main, de se gérer et de se développer tout en mettant en commun les forces vives des régions (Montréal et Québec étant aussi des régions, n'en déplaise au Plateau) afin de favoriser la prospérité et de diviser le risque parmi plusieurs. Le meilleur exemple, aussi banal qu'il puisse paraître, est de dire qu'il aurait été beaucoup plus sage d'investir 225 millions de dollars dans 225 PME plutôt que d'engouffrer 225 millions dans une seule Gaspésie. Cet exemple, tout le monde le comprend.

Parions aussi que la nouvelle équipe qui prendra le pôle au sein du parti pourra beaucoup plus facilement mettre en place un programme stratégiquement défendable parce qu'il sera complètement autonome avec le départ du principal fondateur qui aura forcé un renouvellement nécessaire du message. Et cela est tout à son honneur, soit dit en passant.

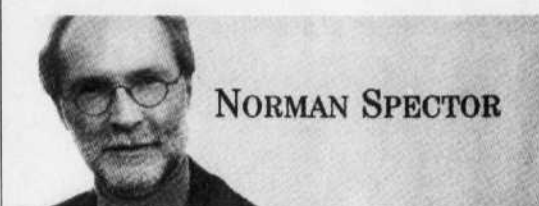
Il faut maintenant éviter le plus possible que des personnages d'extrême droite préhistoriques mais médiatiquement populaires prennent le contrôle du message adéquistes, car l'ADQ est beaucoup, beaucoup plus qu'une banale représentation de la droite. C'est un nouveau modèle de société inclusif qui prône l'autonomie et fait confiance au citoyen lui-même.

**L'autonomisme est à la fois l'avenir de notre pays et l'avenir de la sauvegarde des régionalismes partout au Canada**

ra beaucoup plus facilement mettre en place un programme stratégiquement défendable parce qu'il sera complètement autonome avec le départ du principal fondateur qui aura forcé un renouvellement nécessaire du message. Et cela est tout à son honneur, soit dit en passant.

Il faut maintenant éviter le plus possible que des personnages d'extrême droite préhistoriques mais médiatiquement populaires prennent le contrôle du message adéquistes, car l'ADQ est beaucoup, beaucoup plus qu'une banale représentation de la droite. C'est un nouveau modèle de société inclusif qui prône l'autonomie et fait confiance au citoyen lui-même.

## L'opposition et la démocratie



NORMAN SPECTOR

Les trois partis d'opposition ayant adopté la position, dangereuse dans une démocratie, du droit constitutionnel de prendre le pouvoir sans élections, le premier ministre Stephen Harper devrait maintenant faire intervenir la Cour suprême du Canada.

En 1981, une telle démarche a donné à Ottawa et aux provinces le temps de réfléchir sur leurs positions respectives et a permis à ces dernières de déterminer ce qui était essentiel dans la Charte des droits pour Pierre Trudeau et ce qui s'avérait négociable. Comme compromis, elles ont pu proposer que la clause non-obstant ne s'appliquerait pas à l'article 23 sur les droits des minorités linguistiques en éducation.

En 1988, en revanche, Brian Mulroney a choisi de ne pas référer à la Cour la clause sur «la société distincte» de l'entente du lac Meech. Les fonctionnaires du ministère de la Justice ont conseillé de ne pas réclamer des juges une opinion légale. Je crois toujours que leurs conseils étaient sages. M. Mulroney a récemment regretté de n'avoir pas demandé un jugement sur l'aspect le plus controversé de son entente.

Aujourd'hui, le parti politique né de cette crise, le Bloc québécois, s'est allié aux libéraux et aux néo-démocrates. Des trois, seul le NPD a augmenté (marginale-ment) ses appuis populaires le 14 octobre. Cependant, les trois partis prétendent qu'une convention constitutionnelle exige que la gouverneure générale consulte les chefs d'opposition et leur permette de former un nouveau gouvernement. Peu importe les positions contradictoires, voire irréconciliables de ses trois éléments. Peu importe le manque de légitimité démocratique de la démarche. Reste aussi à voir si ces partis peuvent avoir la confiance de la Chambre, évidemment.

Le processus a fonctionné tout autrement en 1974, comme après que les gouvernements minoritaires soient tombés, à court terme, en 1958, 1963 et 1979. Dans l'histoire canadienne, un gouverneur général a refusé une seule fois la demande de dissoudre le parlement et de déclencher des élections. Le premier ministre Mackenzie King, minoritaire au parlement, démissionna, et Lord Byng demanda à Arthur Meighen, qui avait remporté plus de sièges aux élections de 1925, de former son propre gouvernement. Quant au précédent présumé, en Ontario, celui qui a porté les libéraux de David Peterson au pouvoir, il faut se rappeler que le chef conservateur Frank Miller n'avait pas demandé d'élections en 1985. N'oubliez pas non plus que M. Peterson avait recueilli davantage de voix populaires que les progressistes-conservateurs et seulement quatre sièges de moins qu'eux. M. Miller a été défait dès son premier vote de confiance après les élections.

La stabilité et l'efficacité de notre système parlementaire seront minées si la proposition de l'opposition coalisée prend forme. Une opposition vigoureuse sert l'intérêt public. Cependant, les libéraux, le NPD et le Bloc ne feront pas tomber le gouvernement sans l'assurance que le public les soutiendra aux élections suivantes. Cet équilibre des forces permet aux gouvernements minoritaires, qui risquent de constituer une réalité importante de notre paysage politique, de survivre environ dix-huit mois en moyenne, soit assez longtemps pour mettre en œuvre une partie du programme pour lequel ils ont été élus. Peu importe qui gagne les élections suivantes, le résultat jouit de la légitimité démocratique.

Les trois chefs d'opposition ont écrit directement à Michaëlle Jean, ouvrant une brèche dans la convention voulant que la gouverneure générale ne soit conseillée que par son premier ministre. David Peterson n'avait d'ailleurs pas suivi ce chemin tortueux pour arriver au bureau du premier ministre de l'Ontario, en 1985. Cette fois, la réaction au document de la coalition rendu public a été très négative à l'extérieur du Québec et il n'est pas du tout surprenant que MM. Dion et Layton soient à ce point désespérés qu'ils ne souhaitent pas donner aux Canadiens une chance de voter là-dessus.

Au lieu de cela, ils ont préféré entraîner son excellence dans la politique, malgré la convention dans notre monarchie constitutionnelle voulant qu'un gouverneur général demeure bien au-dessus de la mêlée. Ils ont notamment demandé que Mme Jean remplace un gouvernement conservateur concentré dans l'Ouest canadien par un gouvernement de gauche redevable envers un parti sécessionniste du Québec. Ils ont proposé qu'elle nomme comme premier ministre M. Dion, que les électeurs viennent de rejeter massivement. Comme si cela ne jetait déjà pas assez discrédit sur elle et sur sa fonction, la gouverneure générale était invitée à aider les chefs d'opposition, ceux-là même qui promettaient aux Canadiens pendant la campagne électorale de ne pas faire ce qu'ils font maintenant, à commettre une fraude électorale.

Les événements de la semaine dernière ont soulevé des questions importantes. Le cabinet fédéral a le pouvoir de demander des réponses écrites de la Cour suprême. Finalement, avant même qu'il ne démontre à la gouverneure générale qu'il a toujours la confiance de la Chambre, ne serait-il pas tout aussi opportun pour le premier ministre Harper de réclamer une opinion sur la nomination de 18 nouveaux sénateurs d'un coup?

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes.

## La démocratie en déroute

MARTIN PLANTE

Fier militant de l'ADQ

Je suis un militant de l'ADQ. Mais avant tout, je suis un démocrate, un amoureux de la chose politique et un produit du département de science politique de l'Université Laval. La politique active résume l'essentiel de ma jeune carrière professionnelle, et c'est avec une grande fierté que j'ai porté et que je continuerai à porter les idées du plus grand vecteur de changement au Québec depuis les échecs de Meech et de Charlottetown.

En ce lundi soir du 8 décembre dernier, j'ai certes vécu une épreuve difficile, comme tous mes confrères et consœurs militants qui ont vu ce pourquoi ils se battent depuis des années être boudé par les électeurs québécois. Comme si ce n'était pas déjà assez, la démission du chef de l'ADQ est arrivée comme un coup de massue sur nos têtes basses, et tant la tristesse que la colère étaient palpables dans les rassemblements adéquistes partout au Québec. C'était un passage obligé, mais c'est loin d'être la plus grande tragédie de la dernière campagne électorale.

Au cours de cette campagne des plus étranges, j'ai vu et vécu la pire déroute de l'histoire politique du Québec: celle de notre démocratie. Pendant 33 jours,

tous les politiciens qui étaient partie prenante de la joute électorale se sont butés au vague à l'âme des électeurs, tout comme à la résignation et à l'indifférence des citoyens. Combien d'électeurs avons-nous, les militants de tous les partis, tenté d'aborder, sans succès! Malgré toute la bonne volonté et tous les efforts du monde, nous avons échoué dans notre tentative de faire passer nos idées et d'intéresser les électeurs aux débats publics.

Nous avons oublié, au fil des élections dont le point culminant a été le lundi 8 décembre, que l'exercice de la démocratie, ce n'est pas seulement l'action, assez facile, d'aller voter. En ramenant sans arrêt la démocratie au seul vote, nous la réduisons à sa plus simple expression. Nous oublions trop souvent qu'il doit aussi s'agir d'une implication sociale, d'un intérêt marqué pour la chose politique, d'un désir de se mobiliser et d'appartenir à quelque chose de plus grand que soi-même. Malheureusement, tout cela a été perdu, alors que le Québec vit une période de démobilisation politique sans précédent. Non seulement avons-nous toutes les difficultés du monde à mobiliser massivement les citoyens, mais nous ne sommes même plus capables de les amener à voter! Ce triste constat donne la mesure de la débâcle de notre démocratie dont tous vantent les vertus, mais pour laquelle bien peu de gens travaillent.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**RÉDACTION Information générale et métropolitaine:** Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durranc (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (diètes), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Reny (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction); David Dumond et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chénier (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Manon Bolland, Marlène Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Genevieve Pierrard, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisbois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## ONTARIO

SUITE DE LA PAGE 1

le dépôt du projet de loi pour obtenir plus de détails.» Il a également dit ne pas vouloir conjecturer sur le nombre de sièges supplémentaires qui seront offerts à l'Ontario.

Une chose est claire: le Québec n'obtiendrait aucun nouveau siège et devrait se contenter de ses 75 députés actuels. Son importance relative à la Chambre des communes serait donc moindre. Le lieutenant de M. Harper au Québec, Christian Paradis, a néanmoins fait valoir que la province conserverait «ses acquis». «Au moins notre minimum de 75 sièges est garanti. C'est ça qui est le gros point», a-t-il souligné en entrevue à La Presse canadienne.

## Inadmissible, dit le Bloc

Le leader parlementaire du Bloc québécois, Pierre Paquette, n'en a pas moins réitéré l'opposition de son parti à tout ajout de sièges qui aurait pour conséquence de réduire le «poids politique du Québec». Dès son dépôt, en mai 2007, la formation souverainiste avait vertement dénoncé le projet de loi C-56, qui prévoyait l'ajout de 22 sièges aux Communes en 2014, ce qui ferait passer le nombre de députés de 308 à 330. L'Ontario, en raison de son poids démographique, en obtenait 10 de plus. L'Alberta et la Colombie-Britannique devaient se diviser le reste. Même si le Québec, selon ce scénario, demeurerait avec 75 circonscriptions, son poids politique relatif passerait de 24 à 22 % des sièges.

«Que ce soit 10 députés de plus pour l'Ontario ou alors 21, ça ne change pas notre position que le Québec doit maintenir son poids politique dans les institutions fédérales, particulièrement à la Chambre des communes», a soutenu M. Paquette hier. La proportion de députés issus du Québec «doit continuer de représenter autour de 25 % des députés». Selon lui, si Ottawa reconnaît le Québec comme une «nation», il faut s'assurer que celle-ci puisse continuer d'«exprimer ses besoins, ses préoccupations, mais aussi de faire entendre sa voix».

Le député de Joliette estime d'ailleurs que, «si la chose se confirme, ce serait une démonstration éloquent que le premier ministre a mis une croix sur le Québec», mais aussi qu'il s'agit d'une «courtisane» l'Ontario pour augmenter sa représentation.

Même son de cloche du côté du Parti québécois. Le porte-parole en matière d'affaires intergouvernementales, Alexandre Cloutier, a également critiqué le premier ministre Jean Charest, qui s'entête selon lui à demeurer «muette» sur le sujet alors qu'il «devrait défendre les intérêts du Québec». M. Cloutier a d'ailleurs rappelé qu'au moment du dépôt du projet de loi C-56, les trois partis présents à l'Assemblée nationale l'avaient dénoncé à l'unanimité. Le chef libéral semble l'avoir oublié, a-t-il lancé.

Le porte-parole du cabinet de M. Charest, Jonathan Trudeau, a quant à lui rappelé qu'à la dernière campagne fédérale, le premier ministre avait réitéré la position du Québec concernant sa spécificité. «On va continuer à défendre la présence relative des Québécois à la Chambre des communes», a-t-il ajouté.

## Dénoncé dès le départ

En mai 2007, Dalton McGuinty avait lui aussi vertement critiqué les intentions des troupes de Stephen Harper. Il avait notamment souligné que le projet de loi accordait 116 circonscriptions à l'Ontario, soit 35 % des sièges du pays, alors que la province comptera pour plus de 40 % de la population canadienne en 2021. Selon ces calculs, cela donnait à la province un député pour 115 000 habitants, alors que le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta obtiendraient un député pour 105 000 habitants.

«Les membres de l'Assemblée ont d'avis qu'un Canadien est un Canadien et qu'il y a un seul genre de citoyen dans notre pays, soit un citoyen à part entière qui a le droit d'être traité équitablement», avait alors fait valoir M. McGuinty. La question du nombre de sièges avait dégénéré en guerre de mots amers entre Ottawa et Queen's Park, le conservateur Peter Van Loan, ministre responsable de la réforme démocratique, qualifiant M. McGuinty de «petit homme de la Confédération».

L'accueil avait été plus positif dans le camp des libéraux fédéraux, tandis que les néodémocrates avaient jugé que C-56 ne passait pas le test de la réforme démocratique et de l'équité.

De son côté, le ministre responsable de la réforme démocratique, Peter Van Loan, avait affirmé que la nouvelle formule offrait une solution moderne et juste à un problème qui trouble le gouvernement depuis 1867. «Une des questions les plus cruciales que se soient posées aux Pères de la Confédération était d'assurer une représentation égale à la Chambre des communes, tout en garantissant que chaque province ait son mot à dire dans les affaires courantes du nouveau pays».

Il avait ajouté que son projet de loi cherchait à assurer que chaque vote ait la même valeur — dans la mesure du possible, étant donné la nécessité de protéger les sièges des plus petites provinces.

Avec la collaboration de Robert Dutrisac  
Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

## Gel des prises admissibles

Cap-aux-Meules, Québec — L'industrie de la chasse au phoque des Îles-de-la-Madeleine s'attend à un gel du taux de prises admissibles en 2009, avec un quota global de 275 000 têtes. L'exposé scientifique à cet effet du chercheur Mike Hammill, de l'Institut Maurice-Lamontagne, a été prononcé à la réunion annuelle du comité consultatif local, lundi, à Cap-aux-Meules. Les chasseurs en ont profité pour presser Pêches et Océans Canada de renforcer la surveillance des groupes abolitionnistes qui obtiennent des permis d'observation de leurs activités. Ils ont aussi dénoncé les tactiques de dérangement qu'ils les accusent d'employer. Les Madeleinois déplorent également l'inaction gouvernementale devant la menace européenne d'un boycott des produits dérivés du phoque. C'est à Montréal, les 13 et 14 janvier, que se tiendra la réunion annuelle du comité consultatif atlantique sur le phoque. Le rapport de révision des parts régionales du quota de chasse du Golfe Saint-Laurent devrait y être présenté. (Collaboration Hélène Fautoux CFIM) — La Presse canadienne



Amir Khadir et Françoise David à l'Assemblée nationale hier

## KHADIR

SUITE DE LA PAGE 1

Dans son premier point de presse, Amir Khadir est apparu aux côtés de Françoise David. Il faudra s'habituer à ce «deux pour un»; ce sera la norme. «On va être tous les deux tout le temps, a dit le député. Je suis, si vous voulez, le leader de l'aile parlementaire, et on peut penser que Mme David, en fait, est la leader de l'aile extraparlamentaire».

L'élection d'Amir Khadir comme unique député de Québec solidaire, le 8 décembre, est un scénario que Françoise David redoutait profondément. Dans une lettre à ses militants à l'automne 2007, elle l'avait qualifié de scénario «de plus difficile» pour la direction biphase de la formation politique de gauche. «Dans les faits, il deviendrait à peu près le seul porte-parole de Québec solidaire. Donc à réfléchir», écrivait-elle dans cette missive où elle remettait en question le choix du parti d'avoir deux porte-parole.

Mais hier, au Parlement, Françoise David paraissait parfaitement à l'aise dans ce rôle de «leader extraparlamentaire», un titre qui aurait l'avantage de remplacer le disgracieux terme de «co-porte-parole». «Québec solidaire est en liesse aujourd'hui», a-t-elle déclaré. Elle a soutenu que Québec solidaire «n'est pas qu'un parti politique montréalais», parce que la formation politique de gauche a obtenu plus de 4 % des voix dans 29 circonscriptions, dont la moitié sont à l'extérieur de Montréal. La leader a signalé que Québec solidaire avait plus de 10 % des voix dans six circonscriptions, sans toutefois mentionner que ce sont toutes des circonscriptions montréalaises, dont Gouin, où Mme David a fini deuxième avec quelque 30 % des votes.

Selon Mme David, l'élection d'Amir Khadir a frappé l'imagination des gens. «Ce n'est pas tout le monde qui nous prend pour des espèces de, je ne sais trop, gauchistes extraterrestres qui ne comprennent rien à rien», s'est-elle réjouie.

Pour Amir Khadir, «il faudra bien que le Québec arrive au XXI<sup>e</sup> siècle» et se débarrasse de la monarchie constitutionnelle. «Ça passe sans doute par l'instauration d'une république, et je ne vois pas comment on peut y arriver sans passer par la souveraineté».

Il y a maintenant deux partis souverainistes à l'Assemblée nationale comme il y avait avant deux partis fédéralistes, le Parti libéral et l'Action démocratique du Québec, a souligné Amir Khadir. «Ça fait longtemps que le vote des souverainistes est éparpillé», a rappelé le député. QS est rattaché historiquement au Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) de Pierre Bourgault et d'Andrée Ferretti, juge M. Kha-

dir. Et l'arrivée à l'Assemblée nationale d'un élu de QS va aider le projet souverainiste, croit-il.

QS demande aux autres partis d'accorder un statut particulier à Amir Khadir et au parti à l'Assemblée nationale: une question par semaine pour le nouveau député et un budget de recherche de quelque 100 000 \$ à l'instar de l'ADQ en 1994. Les deux porte-parole rencontraient hier le chef du Parti québécois, Pauline Marois, après avoir fait de même avec le premier ministre Jean Charest lundi. «Nous comptons sur l'ouverture et le sens démocratique aussi du Parti québécois», a dit Françoise David.

Amir Khadir a semblé vouloir tempérer les propos durs que Françoise David et lui-même avaient eus à l'endroit de Mario Dumont et de l'ADQ à la veille du scrutin du 8 décembre. Le député de Mercier a salué le «courage politique» de Mario Dumont. Il a rappelé que les électeurs avaient rejeté les idées de l'ADQ ainsi que «les propos parfois frisant la xénophobie» et cet acharnement contre les plus démunis de la société.

Le premier rôle d'Amir Khadir, c'est «de défendre l'intérêt parfois un peu chauvin» des électeurs de Mercier, a-t-il signalé. Mais le député de QS se veut aussi le défenseur des immigrants du Québec, «ma famille», a-t-il dit. QS porte également la revendication de «tout un secteur de la société qui se trouve exclu de l'Assemblée nationale», c'est-à-dire les verts, notamment. Il a aussi insisté sur la nécessité immédiate de la réforme des institutions démocratiques et l'instauration de la proportionnelle.

Amir Khadir voit dans la crise économique qui s'annonce une occasion de «sortir de sa dépendance à un certain vieux modèle axé sur le béton, sur le développement économique à tous crins», de cette croissance et de cette consommation «qui s'accompagne de tous les ravages qu'on connaît». QS propose de hausser dès maintenant le salaire minimum à 10,20 \$, mais les hausses d'impôt réservées aux mieux nantis et aux grandes entreprises doivent attendre. «Nous ne sommes ni gauche caviar ni gauche radicale», a-t-il affirmé. Et ce ne sera pas à QS à faire des compromis, à se placer plus au centre maintenant que le parti a un élu à l'Assemblée nationale. «Nous allons appeler de plus en plus les partis du centre à faire des compromis sur l'essentiel, qui est à gauche, heureusement: justice sociale, écologie, respect de la culture et de la langue», a fait valoir Amir Khadir.

Avec la collaboration d'Antoine Robitaille  
Le Devoir

## PERTES

SUITE DE LA PAGE 1

(2008-09), 90 % en 2009-10 et 92 % en 2010-11.

Somme toute, cela signifie 327 tournées à l'étranger compromises, soit 3395 spectacles annulés et des pertes de revenus s'élevant à plus de 24 millions. Si le chiffre évoqué pour 2009 est moins élevé, c'est que le programme ProM'art prendra fin en mars 2009 et que plusieurs compagnies de théâtre ou de danse ont déjà pu compléter des tournées cette année, affirme le président de CINARS.

En plus des pertes de revenus, l'abolition des deux programmes entraînerait la disparition de 2000 emplois en trois ans au sein des compagnies répandantes, soit l'équivalent de 8,9 millions en perte directe de salaires.

Cette fois, les noms des compagnies touchées de plein fouet n'ont pas été dévoilés, plusieurs organisations culturelles ayant eu maille à partir avec leurs fournisseurs qui, après le premier sondage, s'étaient inquiétés de leur viabilité. Mais on sait que toutes les compagnies de danse, de théâtre et de cirque, même les plus réputées, ont systématiquement recouru à ces programmes pour réaliser leurs tournées à l'étranger.

Selon M. Paré, ces chiffres ne sont pas alarmistes et tracent un portrait très conservateur, puisqu'ils ne rendent compte de la réalité que du quart des compagnies contactées par CINARS, les autres n'ayant pas répondu à l'appel.

## Onde de choc au Québec

Chose certaine, ces nouveaux chiffres montrent de façon très nette que le gros de l'onde de choc créée par le retrait des programmes fédéraux dans le secteur des arts et de la scène se produira au Québec.

En effet, la moitié des compagnies artistiques qui bénéficiaient du soutien de ProM'art en 2006-07 étaient québécoises. Elles recevaient 68 % des fonds de 2,8 millions versés dans la totalité du Canada pour l'aide à la tournée, dans le secteur des arts et de la scène.

«C'est clair que le Québec sera la province la plus touchée, car nos compagnies sont celles qui tournent le plus à l'étranger. Le Québec s'est toujours démarqué par la force de ses compagnies liées aux arts et de la scène, alors que l'Ontario reçoit plus de subventions dans le domai-

ne du cinéma ou de la littérature», soutient M. Paré.

Même portrait pour le programme Routes commerciales, destiné lui aussi à développer de nouveaux marchés à l'international, dont 40 % des fonds étaient octroyés à des compagnies artistiques du Québec.

Selon le président de CINARS, ces nouveaux chiffres montrent de façon encore plus cuisante l'illogisme de sabrer des programmes qui ne coûtent dans l'ensemble que 6,8 millions de dollars par année, et dont seulement la moitié (3,5 millions) allait aux arts et de la scène.

Un simple calcul des coûts-bénéfices suffit à démontrer que les revenus des compagnies générés par les tournées à l'étranger en 2006-07 ont largement compensé l'aide investie par les gouvernements. «Si on compare ces revenus aux subventions, il s'agit d'un ratio de 5,5 pour 1. La décision d'abolir les programmes est indéfendable au strict plan économique», ajoute Alain Paré.

Pour CINARS, la décision du gouvernement Harper est non seulement injustifiable économiquement, elle précipitera des pertes d'emplois dans des organismes culturels déjà menacés par la crise, nuira de façon irréversible à la compétitivité de nos artistes à l'étranger et minera la confiance de nombreux partenaires étrangers.

«Pour respecter leurs engagements, je sais que plusieurs troupes vont quand même effectuer des tournées, mais à perte, et faire des déficits. Après avoir travaillé tant d'années pour se faire connaître, elles veulent maintenant leur crédibilité et rester dans le marché», dit M. Paré.

Au bout du compte, plusieurs compagnies, dont 65 à 85 % des revenus proviennent de leurs activités à l'étranger, seront menacées de fermeture, croit Alain Paré.

Pour toutes ces raisons, CINARS entend sortir la hache de guerre dès le début de 2009 et sensibiliser la députée fédérale en faisant circuler ces nouveaux chiffres. Même si le nouveau ministre du Patrimoine canadien, James Moore, est resté de glace devant les pressions exercées pour rétablir les programmes d'aide, le milieu culturel entend trouver de nouveaux appuis auprès des députés de l'opposition et rallier à sa cause le gouvernement de Jean Charest. Pour l'instant, le gouvernement libéral se refuse à compenser le manque à gagner entraîné par les compressions annoncées par les conservateurs.

«Il faut qu'on traite ce dossier comme n'importe quel autre secteur de l'industrie, dit le président de CINARS. Il faut protéger ces emplois et éviter de précipiter tout le milieu culturel dans le pétrin, en pleine crise financière.»

Le Devoir

## SOLDATS

SUITE DE LA PAGE 1

depuis 2002, constate l'ombudsman. «Les enquêteurs de l'ombudsman ont constaté qu'au cours des six dernières années, les Forces canadiennes ont fait des progrès à l'égard d'une bonne partie des problèmes et des défis que posent le syndrome de stress post-traumatique et les autres traumatismes liés au stress opérationnel», peut-on lire dans le rapport.

Entre 2004 et 2009, les Forces canadiennes auront investi 100 millions de dollars dans la prévention et les traitements en santé mentale. Mary MacFadyen salue notamment le fait que l'armée entend ajouter des spécialistes à son personnel dans les prochains mois.

Mais elle ajoute: «Il est clair qu'il y a encore du travail à faire.» Dans son rapport, l'ombudsman cherchait à répondre à la question suivante: les membres des Forces canadiennes qui souffrent d'un traumatisme lié au stress opérationnel sont-ils diagnostiqués et soignés de façon à pouvoir demeurer des membres actifs de la société canadienne, que ce soit dans les forces armées ou comme civils? «Malheureusement, la réponse est que certains d'entre eux ne le sont pas», conclut-elle.

La situation est particulièrement préoccupante étant donné que l'armée est sous pression en raison de la guerre en Afghanistan, qui ramène du front plusieurs soldats aux prises avec des problèmes de santé mentale. En juillet dernier, Le Devoir révélait que les Forces canadiennes franchissaient le cap symbolique des 1000 soldats atteints depuis leur retour de Kandahar.

Les études et évaluations internes des Forces canadiennes obtenues par Le Devoir au cours de la dernière année montrent que de 14 à 17 % des soldats qui reviennent d'Afghanistan souffrent d'un problème de santé mentale (dépression majeure ou mineure, tendance suicidaire, syndrome de stress post-traumatique, crise de panique ou d'anxiété). À ce chiffre, il faut ajouter que 10 % des militaires sont considérés comme à «haut risque» de développer une dépendance à l'alcool.

Bref, jusqu'au quart des soldats de retour de ce conflit risquent de se battre avec leurs démons intérieurs à un moment ou à un autre. «En raison de la mission en Afghanistan, les défis seront de plus en plus grands à l'avenir», estime d'ailleurs Mary MacFadyen.

## Manque de spécialistes

La source principale des problèmes actuels est identifiée: l'insuffisance de spécialistes (psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, médecins, etc.). L'armée a beau en avoir embauché au cours des dernières années, le problème demeure. «Une grave pénurie de professionnels de la santé mentale, dans les établissements militaires partout au Canada, est à l'origine des soins et des traitements incomplets et inégaux qui sont offerts aux hommes et aux femmes des Forces canadiennes», peut-on lire.

Cette dernière reconnaît toutefois que l'armée a le même problème de recrutement que la société civile, qui manque elle aussi de médecins et de spécialistes partout au pays. «Dans bien des cas, il a été extrêmement difficile, sinon impossible, de trouver un nombre suffisant de personnes qualifiées pour dispenser ces services», peut-on lire. [...] Le problème est exacerbé, dans les Forces canadiennes, par le fait que de nombreux établissements militaires sont situés dans de petites agglomérations et par le rythme opérationnel qui demeure extrêmement exigeant.

Il y a actuellement 330 spécialistes en santé mentale dans l'armée. L'objectif est de se rendre à 440, explique au Devoir le lieutenant-colonel Rakesh Jetly, psychiatre et conseiller spécial en santé mentale au sein des Forces canadiennes. Il avoue toutefois que ce nombre sera difficile à atteindre d'ici mars prochain, tel que prévu. «Ce n'est pas seulement une question de remplir les postes, il faut aussi trouver des gens qui ont l'expertise requise. Ce n'est pas facile. Il y a plus de chances qu'on y arrive d'ici un an», dit-il.

Par contre, Rakesh Jetly affirme que l'armée ne cessera pas de recruter des spécialistes une fois le nombre de 440 atteint. «Ce nombre de spécialistes a été basé sur une évaluation de 2002, soit avant la mission en Afghanistan. On va probablement en avoir besoin de plus encore, mais c'est pour l'instant difficile de dire combien», explique-t-il.

## Des lacunes

L'ombudsman reproche entre autres aux Forces canadiennes de ne pas avoir mis en place un responsable chargé de coordonner les efforts en santé mentale dans tout le pays. Ce haut gradé devrait éventuellement relever directement du chef d'état-major, affirme Mary MacFadyen. «Pour un militaire qui souffre de troubles mentaux, l'accès à des soins de qualité dépend toujours d'un certain nombre de facteurs arbitraires, comme son lieu d'affectation, la distance qui sépare sa base militaire du grand centre urbain le plus proche, la disponibilité des professionnels de la santé mentale, et l'attitude de ses supérieurs et de ses pairs», peut-on lire.

Un coordonnateur national aiderait à réduire les disparités régionales, dit-elle, précisant toutefois que la base de Valcartier, à Québec, est l'une de celles qui connaissent le moins de problèmes dans l'offre de service en santé mentale.

Dans le rapport, une autre lacune est montrée du doigt: la culture «macho» des Forces canadiennes. «L'ombudsman a constaté que les militaires diagnostiqués comme souffrant du syndrome de stress post-traumatique étaient souvent stigmatisés: ils passaient pour des personnes qui font semblant d'être malades, des faibles, ou encore des êtres faibles et incapables. Cette opinion était due, en très grande partie, à une ignorance fondamentale de la nature et de la gravité de la maladie», écrit-elle, plaçant pour un meilleur leadership sur la question au sein des Forces.

Des programmes de sensibilisation ont vu le jour dans certaines bases, mais pas toutes, ce que Mary MacFadyen déplore. «Il est clair que le degré de stigmatisation varie d'un établissement militaire à l'autre, selon la détermination des dirigeants locaux et la qualité des programmes en place».

Le manque de ressources et de volonté dans certaines régions se répercute également sur les familles, qui peinent à trouver de l'aide. «Elles ont besoin de services de soutien pour rétablir le bon fonctionnement de la cellule familiale, compte tenu de cette nouvelle réalité», dit Mme MacFadyen.

Le Devoir

**LE DEVOIR**<sup>MD</sup>  
www.ledevoir.com  
Les bureaux du Devoir sont situés  
au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390